

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

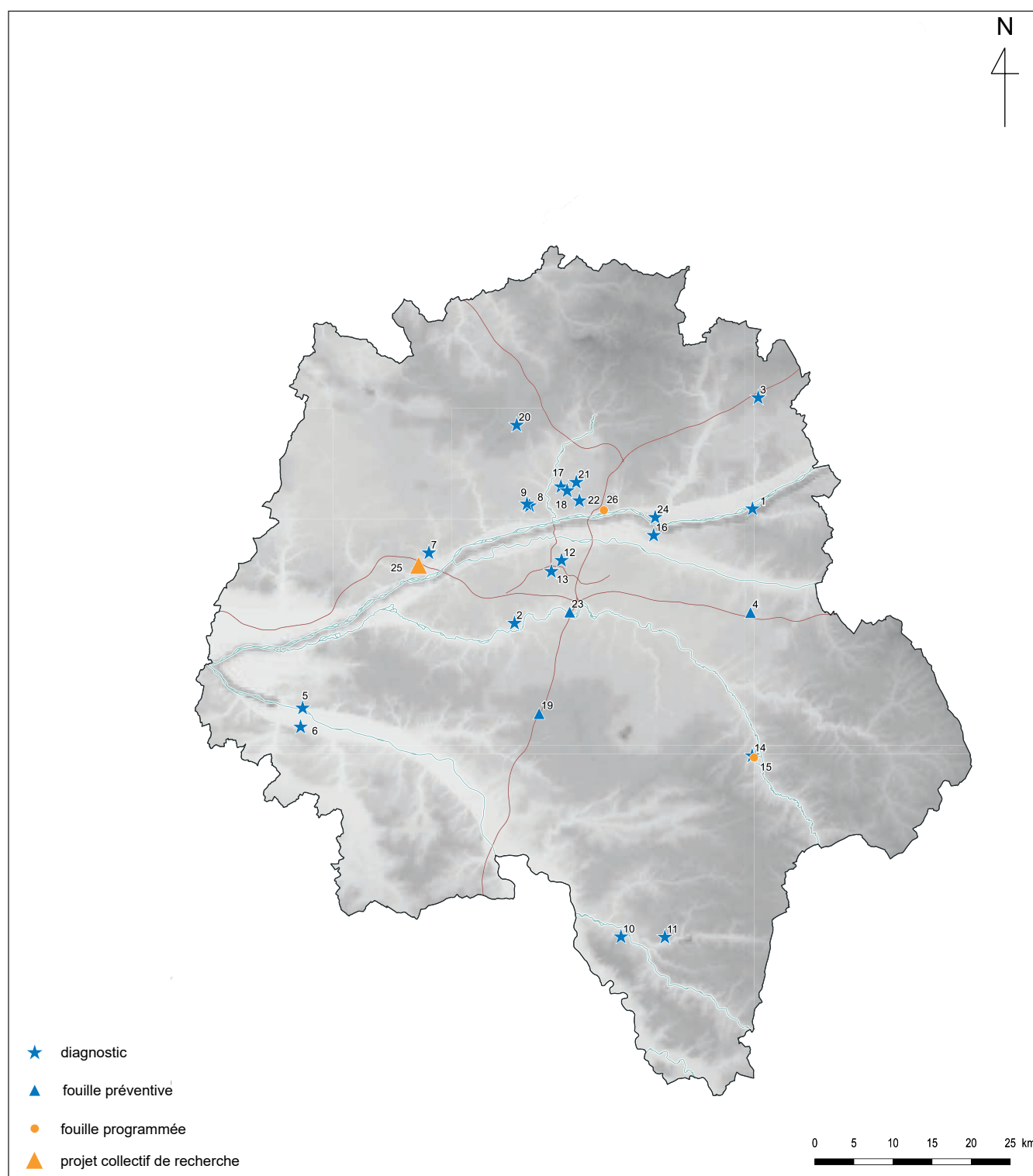
**2020**



Tableau général des opérations autorisées

| N° INSEE | Commune Nom du site                                                                                                    | Responsable (Organisme)     | Type d'opération | Époque          | N° opération | Référence Carte |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------|-----------------|--------------|-----------------|
| 37003    | Amboise, château royal d'Amboise                                                                                       | Holzem Nicolas (INRAP)      | OPD              | MOD CON         | 0612545      | 1               |
| 37006    | Artannes-sur-Indre, ZAC le Clos Bruneau tranche 2                                                                      | Pichon Isabelle (INRAP)     | OPD              | CON             | 0612509      | 2               |
| 37009    | Autrèche, ZAC Porte de Touraine                                                                                        | Gaultier Matthieu (COL)     | OPD              |                 | 0612562      | 3 ON            |
| 37027    | Bléré, ZAC de Bois Gaulpied phase 1                                                                                    | Hirn Vincent (COL)          | OSE              | NEO GAL MA      | 0612553      | 4               |
| 37072    | Chinon, fort du Coudray château du Coudray rue du Château                                                              | Hirn Vincent (COL)          | OPD              | MA MOD CON      | 0612693      | 5               |
| 37072    | Chinon, rue de l'Abbaye                                                                                                | Pichon Isabelle (INRAP)     | OPD              | MA              | 0612676      | 6               |
| 37077    | Cinq-Mars-la-Pile, les Blais Nord                                                                                      | Jouquand Anne-Marie (INRAP) | OPD              | GAL MA MOD      | 0612595      | 7               |
| 37109    | Fondettes, rue Alfred de Musset                                                                                        | Fouillet Nicolas (INRAP)    | OPD              | CON             | 0612508      | 8               |
| 37109    | Fondettes, les Grands Champs                                                                                           | Jouquand Anne-Marie (INRAP) | OPD              | GAL             | 0612590      | 9               |
| 37113    | Le Grand-Pressigny, la Providence                                                                                      | Landreau Céline (INRAP)     | OPD              |                 | 0612569      | 10              |
| 37113    | Le Grand-Pressigny, la Jarrie                                                                                          | Liagre Jérémie (COL)        | OPD              | FER GAL         | 0612644      | 11              |
| 37122    | Joué-lès-Tours, 4 allée du parc                                                                                        | Jouquand Anne-Marie (INRAP) | OPD              |                 | 0612511      | 12 ON           |
| 37122    | Joué-lès-Tours, le Bois de la Barachonnerie                                                                            | Roy Gwenaél (INRAP)         | OPD              | CON             | 0612513      | 13              |
| 37123    | Langeais, la Roche-Cotard                                                                                              | Marquet, Jean-Claude        | PCR              | PAL FER         | 0612750      | 25              |
| 37132    | Loches, places de Verdun et de Mazerolles, rues Alfred de Vigny, René Descartes, de la Lamblardie, avenue des Bas-Clos | Papin Pierre (COL)          | OPD              | MA MOD          | 0612579      | 14              |
| 37132    | Loches, collégiale Saint-Ours, tombeau de Ludovic Sforza                                                               | Papin Pierre (COL)          | FP               | MA MOD          | 0612638      | 15              |
| 37156    | Montlouis-sur-Loire, les Hauts de Montlouis                                                                            | Gransar Marc (INRAP)        | OPD              | PAL MES BRO FER | 0612540      | 16              |
| 37214    | Saint-Cyr-sur-Loire, 2-4 rue Léandre-Pourcelot                                                                         | Laruaz Jean-Marie (COL)     | OPD              | MA              | 0612538      | 17              |
| 37214    | Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie tranche 3 phase 2                                                | Lusson Dorothée (INRAP)     | OPD              | PAL FER         | 0612624      | 18              |
| 37216    | Saint-Epain, A10 Tronçon 6                                                                                             | Bartholome Sandrine (INRAP) | OSE              | GAL             | 0612585      | 19              |
| 37245    | Semblançay, Les Dolbeaux                                                                                               | Silberstein Grégory (COL)   | OPD              |                 | 0612711      | 20              |
| 37261    | Tours, 203 rue des Douets                                                                                              | Jouquand Anne-Marie (INRAP) | OPD              | NEO BRO FER     | 0612541      | 21              |
| 37261    | Tours, 17 à 21 rue Fontaine Pottier                                                                                    | Lusson Dorothée (INRAP)     | OPD              |                 | 0611781      | 22 ON           |
| 37261    | Tours, abbaye de Marmoutiers                                                                                           | Lorans Élisabeth            | FP               | GAL MA MOD      | 0612289      | 26              |
| 37266    | Veigné, A10 Tronçon 1                                                                                                  | Fouillet Nicolas (INRAP)    | OSE              | FER GAL MA      | 0612583      | 23              |
| 37281    | Vouvray, la Varenne                                                                                                    | Digan Mahaut (INRAP)        | OPD              | NEO BRO FER MA  | 0612666      | 24              |

Carte des opérations autorisées



Le diagnostic mené au château royal d'Amboise fait suite au projet de restauration d'une partie du mur du rempart situé au droit de la montée de l'Émir Abd el-Kader.

Une des problématiques de cette opération consistait notamment dans la recherche des vestiges pouvant être associés aux Logis de la Reine, édifiés par Louis XI à l'aplomb de la rampe d'accès (démolis par la Sénatorerie d'Orléans au début du XIX<sup>e</sup> s.) ainsi que ceux liés aux défenses de cette entrée du château.

L'actuelle maçonnerie de moellons du rempart semble en place, bien que non datée. Cependant l'ampleur des aménagements et de nombreuses campagnes de restauration plus ou moins respectueuses de l'édifice ont, depuis deux siècles, brouillé la lecture que l'on peut avoir de cette partie du château, aucun élément lié aux logis disparus n'a pu être identifié.



Fig 2 : Amboise (Indre-et-Loire) château royal : vue rapprochée de la maçonnerie la plus ancienne identifiée sur le rempart (US 1031) permettant d'observer la succession des journées de travail. (Nicolas Holzem, Inrap)



Fig 1 : Amboise (Indre-et-Loire) château royal : partie du mur du rempart situé au droit de la montée de l'Émir Abd el-Kader. (Nicolas Holzem, Inrap)

L'ouverture, au XIX<sup>e</sup> s., de quatre fenêtres de style néogothique, ainsi que l'insertion d'un mur perpendiculaire au rempart ont interrompu les relations stratigraphiques entre les parties est et ouest du mur. Cette dernière, chemisée de moellons, était apparemment constituée d'un appareil de tuffeau qui a été mis au jour à l'occasion des travaux, mais qui n'a pas pu être observée durant l'opération.

L'observation de la partie du rempart situé à l'ouest de la zone d'intervention jusqu'à la tour pleine n'apporte que peu d'informations. Les importantes restaurations effectuées en calcaire de Sireuil, probablement dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> s., en ont effacé ou masqué les vestiges.

Du côté est, à la jonction avec l'entrée du tunnel permettant d'accéder à l'intérieur du château, la maçonnerie de moellons d'origine comporte une série d'arrachements diversement comblés qui témoignent sans doute d'aména-

gements anciens, peut-être liés au système de défense de la porte. La restauration du piédroit et de la voûte du porche de même que l'installation d'un arc à mi-hauteur ont fait disparaître les relations stratigraphiques entre le mur du rempart et le tunnel.

Enfin, des trois sondages au sol ouverts sur la terrasse, seul le sondage 2 réalisé à l'extrémité de l'éperon a per-

mis de faire des observations sur l'un des logis disparus. Les deux embrasures de baies observées ainsi que la feuillure marquant une division de l'espace peuvent être mise en relation avec les plans et gravures d'Androuet du Cerceau.

**Nicolas Holzem**



Fig 3 : Amboise (Indre-et-Loire) château royal : relevé du bâti sur orthoimage obtenue par photogrammétrie. (Nicolas Holzem, Inrap)

Époque contemporaine

## ARTANNES

### ZAC le Clos Bruneau tranche 2

Le diagnostic archéologique fait suite au projet d'une zone d'aménagement concerté le Clos Bruneau (tranche 2) située à Artannes (Indre-et-Loire). La surface ouverte couvre 16% de l'emprise. Sur l'ensemble des tranchées (13 au total), seuls dix structures archéologiques ont été identifiées, dont sept ont été testées. Il s'agit de sept fosses empierrées, un fossé, une carrière et un trou de poteau qui se concentrent dans l'angle sud-ouest de l'emprise. Ces vestiges apparaissent sous la terre végétale entre 0,20 et 0,40 m.

Hormis un fragment de brique récolté dans le comblement terminal de la carrière, le mobilier archéologique a été prélevé dans les labours de la tranchée 5. Il ne permet pas de dater précisément l'occupation, qui semblent cependant pouvoir être attribuée à la période contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.). Les vestiges mis au jour participent à l'aménagement des parcelles probablement pour répondre à la mise en culture de celles-ci. Il semble d'après le fond cadastral ancien, que le projet soit implanté sur un ancien clos de vignes qui n'a pas laissé d'autres traces.

**Isabelle Pichon**



Artannes-sur-Indre, ZAC le Clos Bruneau tranche 2 : plan général de l'opération sur fond de cadastre actuel. (Philippe Ladureau, Inrap)

Néolithique

Moyen Âge

**BLÉRE**

**Zac de Bois Gaupied phase 1**

Gallo-romain

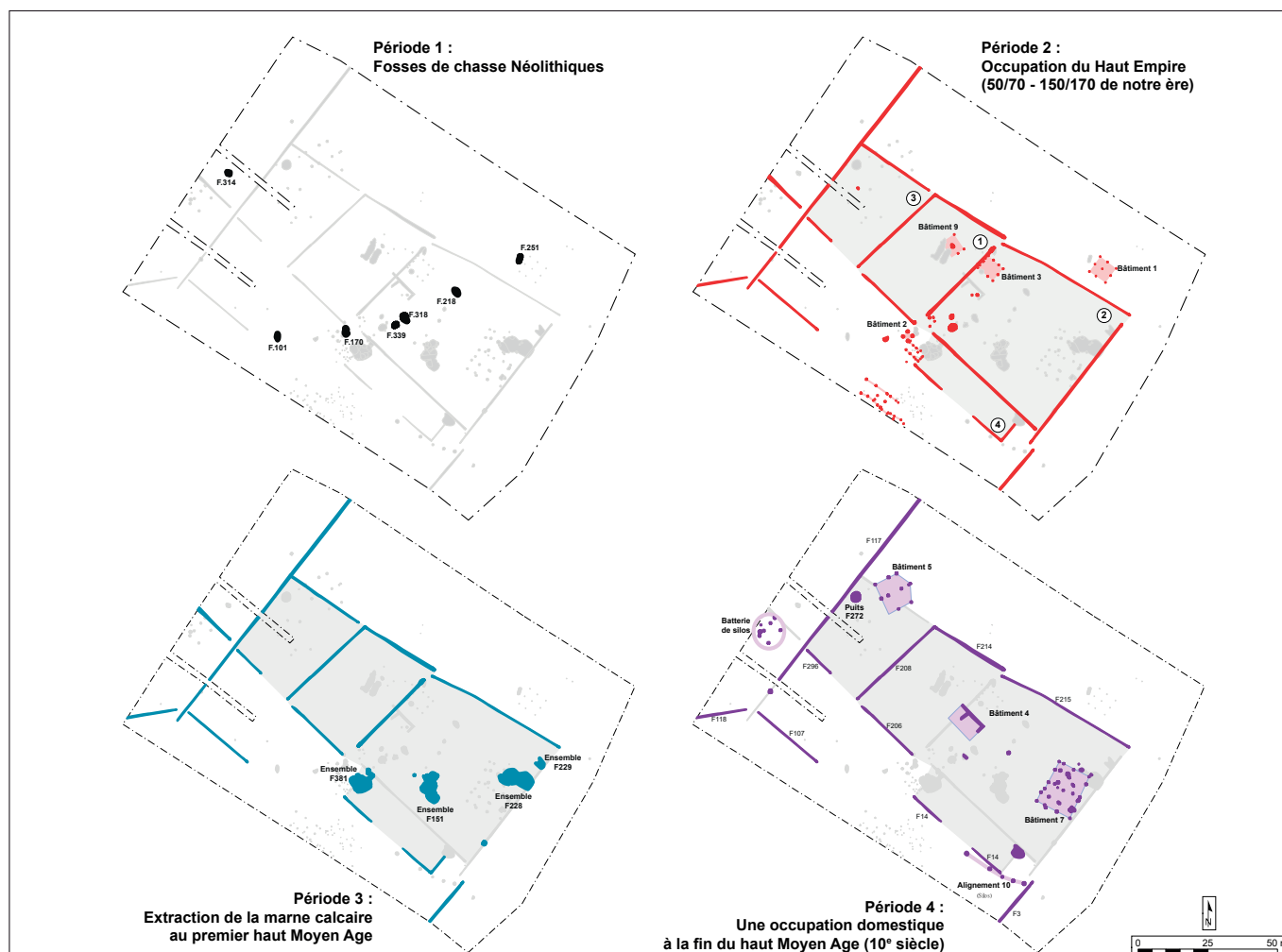
La prescription de fouille portait sur une surface d'environ 1,5 ha. Le décapage a révélé la présence de 273 faits archéologiques. Nous avons pu distinguer quatorze catégories de faits parmi lesquels les trous de poteau sont les plus nombreux (174 soit 63,5 %). La répartition des faits dans les catégories est inégale puisque sept catégories sur quatorze comptent un seul individu. Les trois catégories les plus fréquentes, mis à part les trous de poteau, sont les fosses d'extraction, les fosses et les fossés. Le site se présente comme une occupation organisée autour d'un réseau de fossés. Ils sont ouverts à leurs extrémités et se rejoignent rarement dans les angles. Ils délimitent quatre enclos, observées dans leur intégralité, qui se présentaient sous la forme de trapèzes contigus.

La chronologie du site se compose de quatre périodes séparées les unes des autres par des temps plus ou moins longs. Le hiatus compte plusieurs millénaires entre la première et la deuxième période, au moins 250 ans entre la deuxième et la troisième période et enfin deux siècles entre la troisième et la dernière période. La première occupation du site est composée de sept fosses en « Y » ou en « V ». Cinq d'entre elles forment un alignement en arc de cercle dont les intervalles sont espacés d'une vingtaine de mètres et semblent donc avoir été ins-

tallées en même temps. Cet ensemble présente certaines caractéristiques des fosses de chasse. Trois des cinq fosses sont datées du Néolithique ancien ce qui induirait une datation identique pour l'ensemble. Les deux autres fosses de chasse ne sont pas datées, néanmoins l'une d'entre elles étant recoupées par un fait daté de l'Antiquité et est au moins protohistorique.

L'occupation de la deuxième période du site correspond à une ferme datée entre 50 et 150 ap. J.-C.. Elle est composée de quatre enclos fossoyés présentant de nombreuses entrées. Les trois enclos les plus grands sont adjacents et alignés les uns derrière les autres. Ils forment trois trapèzes alors que le quatrième enclos, plus petit, se trouve sur l'un des côtés. La ferme délimitée en plusieurs espaces propres est intégrée dans un réseau parcellaire plus vaste qui semble avoir été constitué en même temps.

Les quatre enclos présentent des fonctions d'habitat et de production agropastorale. Les enclos 1 et 2 semblent accueillir l'habitat. Ils contiennent deux bâtiments et les plus importantes concentrations de mobilier. L'entrée principale de l'ensemble, aménagée d'un dispositif de palissades, est associée à au moins une structure de



Bléré (Indre-et-Loire) Bois Gaulpied, phase 1 : plan synthétique des quatre périodes d'occupation.  
(Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

stockage (grenier) et des barrières guidant le bétail vers l'entrée de l'enclos 4 qui servait d'espace de gardiennage pour le bétail. Le dernier enclos (au nord) est le plus énigmatique puisqu'il ne comporte quasiment pas de vestige mobilier ou immobilier. L'orientation des deux entrées semble indiquer qu'il est préférentiellement tourné vers les extérieurs et non vers les autres enclos. Il pourrait s'agir d'un enclos consacré à la production de denrées. Les extérieurs des enclos sont peu investis. On a pu mettre en évidence un bâtiment sur neuf poteaux, isolé à l'extérieur de l'enclos 2 ; les vestiges étant trop indigents pour permettre une quelconque interprétation.

Cet ensemble constitue un habitat caractérisé par l'utilisation de techniques de constructions en matériaux périssables, héritées en partie de l'âge du Fer, des bâtiments inscrits dans des enclos fossoyés, un assemblage de mobilier relativement diversifié et une durée d'occupation d'environ un siècle. Il s'agit donc d'une ferme de modeste dimension mais qui conserve des débouchées vers l'extérieur.

La période 3 constitue une occupation intermédiaire dans l'histoire du lieu. Après la relative intensité durant le Haut-Empire, les traces d'une fréquentation occasionnelle entre le V<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s. a été décelée sans qu'aucune structure ne puisse lui être attribuée.

À la suite de cela, le lieu est réinvesti entre le VI<sup>e</sup> s. et le

VII<sup>e</sup> s. pour l'unique activité de l'extraction de matière première : la marne calcaire. Cette activité se présente sous la forme de vastes ensembles d'environ 50 m<sup>2</sup> composés d'une succession de fosses moyennes à petites, entre un peu moins d'un mètre carré à plus de huit mètres carrés, et plus souvent vers deux mètres carrés. Ces fosses ont été creusées successivement en entamant les remblais de comblement des fosses précédentes, gagnant progressivement vers la périphérie.

Elles ont livré le plus important corpus de mobilier, dont la céramique, essentiellement en position secondaire, est datée de la période du Haut-Empire. Les quelques rares tessons contemporains du creusement de ces fosses ont été attribués aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. Aucune trace d'un habitat n'a été décelée dans l'emprise de la prescription, toutefois un bâtiment sur quinze poteaux avait été découvert lors de la première phase du diagnostic (bat.6) associé à un grand fossé. Il se trouve un peu plus de cent-quatre-vingt mètres au nord des fosses d'extraction. Il suit une orientation sud-ouest/nord-est, la même que celle du fossé F117.

Ce dernier était interprété comme un fossé parcellaire lors de la période précédente indiquant ainsi la permanence, au cours du premier haut Moyen Âge, de lignes fortes du paysage. Si certains fossés ont été condamnés par le creusement de fosses d'extraction, d'autres ont pu conserver leur usage, comme le fossé 117 dont l'orienta-

tion a marqué le paysage au moins cent mètres au nord du site. Il en est au moins un (F14) qui était toujours en fonction entre le VI<sup>e</sup> s. et le VII<sup>e</sup> s., car il a livré du mobilier de cette période.

La période 4 constitue la dernière phase d'occupation sur l'emprise de la fouille. Après la période précédente du premier haut Moyen Âge essentiellement concentrée autour d'une activité d'extraction, le second haut Moyen Âge voit une seconde fois, un habitat s'implanter. Il s'installe sur cet espace déjà marqué par les périodes précédentes et si les fosses d'extraction ont condamné certains fossés, il est possible que la plupart a perduré jusqu'au X<sup>e</sup> s. et qu'ils aient servi de base au nouvel habitat. Il prend une forme différente de celle de l'habitat du Haut-Empire où l'on trouvait les bâtiments plutôt proches des bords des enclos. Ici l'habitat occupe plutôt le centre de la parcelle matérialisée par les fossés toujours présents de la période 2. Un bâtiment sur solin de pierre est accompagné d'un autre vaste bâtiment sur poteaux plantés dont la

fonction d'habitat semble s'imposer également. Ces deux bâtiments sont relativement éloignés l'un de l'autre, trente mètres les séparent ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de deux ensembles distincts. Le troisième bâtiment se trouve plutôt en périphérie au nord, il est plus légèrement bâti et ne respecte pas les orientations du site. Il n'a livré aucun indice de sa fonction.

La fouille a permis de mettre en évidence deux activités particulières : l'extraction du calcaire, activité occasionnelle et limitée à une seule structure et la conservation du grain dans des silos trouvés en batterie ou dans l'un des bâtiments. Aucune autre activité de type artisanal n'a été découverte, ce qui peut s'expliquer par la médiocre conservation des vestiges et la rareté du mobilier. C'est d'ailleurs une seule structure, un puits au nord du site, ayant servi de dépotoir, qui a fourni la très grande majorité du mobilier.

**Vincent Hirn**

Moyen Âge

Époque contemporaine

## CHINON

### Fort du Coudray, rue du Château

Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique concernant les futurs travaux de mise en sécurité de la courtine sud du fort du Coudray a ouvert une fenêtre d'ampleur sur une partie méconnue de la forteresse. Nous avons été en capacité d'observer les maçonneries dans le détail et les vestiges enfouis en lien avec elles. Certes, les études menées par Bruno Dufaÿ et François Capron entre 2008 et 2012 avaient renouvelé la connaissance du château et ont surtout permis, pour la première fois de raconter une histoire continue depuis 2000 ans. La précision des processus évolutifs, considérant les conditions d'intervention, ne pouvaient pas être suffisante pour appréhender chaque partie dans le détail, toutefois les jalons d'une histoire globale avaient pu être posés et dès lors discutés.

Les mémoires universitaires de Rémi Sicé ont eux aussi apporté une contribution déterminante dans l'appréhension des phénomènes architecturaux du point de vue stratigraphique grâce à l'utilisation à grande échelle de la photogrammétrie pour tout le pourtour du fort du Coudray et le front nord du château du Milieu (Sicé 2018 et 2019). Là aussi, des lacunes sont apparues, bien indépendantes de la volonté de leur auteur, mais inévitables compte-tenu de l'impossibilité de s'approcher des maçonneries et de la stratigraphie sédimentaire en lien avec elles.

Le double enjeu du projet de mise en sécurité de la courtine a nécessité une intervention également double du service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire. La dégradation des maçonneries imposait tout autant une reprise des maçonneries depuis un échafaudage qu'un retrait des terres à l'arrière du mur. C'est cette problématique à deux niveaux qui a permis d'associer les stratigraphies du sous-sol et des maçonneries dans une même optique évolutive centrée sur le front sud de l'extrémité occidentale de la forteresse de Chinon. C'est aussi cette double approche qui a commandé la dévégé-

talisation de la courtine et de l'arrière de la poterne, ce qui a ouvert une vision continue de la tour de Boissy à la tour du Moulin et même jusque dans la courtine occidentale.

Outre la recherche la plus précise possible de l'évolution de l'espace en question depuis les périodes les plus anciennes, sans a priori, ni préjugés, ni filtres, qui constitue le cadre paradigmatique de l'intervention archéologique, plusieurs questions avaient été soulevées par les études précédentes. Elles ont servi d'ossature pour aborder l'opération de diagnostic et l'implantation de trois sondages. Les recherches menées en 2008 avaient révélé une densité importante de vestiges dans la moitié nord du fort et une relative absence de constructions ou niveaux d'occupation contre le front sud. Nous savions que, si des vestiges, autres que des remblais modernes, avaient été préservés, ils devaient se trouver à plus d'un mètre-vingt sous le sol actuel. Nous devions donc nous attendre à explorer profondément le sous-sol et par conséquent prévoir des sondages larges d'au moins quatre mètres afin de se ménager une surface d'au moins deux mètres en profondeur. La question à laquelle ces sondages devaient répondre était celle de savoir si le vide perçu jusqu'alors était dû à une conservation insuffisante ou s'il résultait d'un choix renouvelé au cours des siècles d'usage de la forteresse.

La poterne percée dans le rempart structurait déjà une vision des espaces de circulation entre une partie basse à l'extérieur de la forteresse et une partie haute au cœur du fort. Restait à identifier les dispositifs de transition. La réponse à cette question pouvait être fournie non seulement par les sondages mais également par l'analyse des maçonneries débarrassées de leur végétation, encombrant non seulement la vue, mais dégradant aussi dangereusement les murs.



Chinon (Indre-et-Loire) fort du Coudray, rue du Château : évolution topographique de l'extrémité occidentale de la forteresse (Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

La première problématique était donc de définir, avec le plus d'exactitude et de pertinence possible, la chronologie des événements la plus exhaustive possible. Venaient ensuite deux questions secondaires et imbriquées dans la première : quelle est l'origine de l'absence d'aménagement perçu à l'arrière de la courtine et quel était le dispositif permettant de circuler depuis l'extérieur de la forteresse vers l'intérieur alors que sept mètres de dénivellation les séparaient. Comme une évidence à chaque fois renouvelée, les pistes de recherche soulevées par le diagnostic sont bien plus nombreuses que ce à quoi nous pouvions nous attendre.

En fin de compte, nous sommes parvenus à retracer une histoire relativement continue du front sud depuis le début du Moyen Âge central jusqu'à nos jours. Elle débute avec des maçonneries que, par déduction et similarité, nous avons associées aux maçonneries les plus anciennes de la courtine occidentale remarquées de longue date. Si la datation reste tout de même incertaine, nous fiant à nos prédécesseurs, nous les attribuons au XI<sup>e</sup> s. Il est apparu, par le jeu des niveaux de circulation conservés du chemin de ronde dans les phases suivantes et par la préservation de l'épaisseur de la courtine ancienne, que l'état connu, le plus ancien de la courtine sud sera en grande partie préservé jusqu'au XV<sup>e</sup> s. Contrairement au front ouest, nous pensons qu'il n'a pas été rehaussé dans sa globalité.

La phase suivante est celle d'une grande modification de l'extrémité occidentale de la forteresse puisque c'est à cette période, à la fin du XII<sup>e</sup> s. que le fort du Coudray est constitué, la douve creusée et les défenses renforcées par la construction de tours à talus angevin. La tour du Moulin est construite et l'accès direct au fort est transféré depuis la porte du front ouest (condamnée) vers la porte du front sud. À l'arrière de la porte sud, nous avons trouvé le premier état d'un mur de terrasse qui sera modifié à deux reprises. La courtine sud est reprise par endroit en moyen appareil, mais le chemin de ronde et le crénelage sont conservés, ce qui n'est pas le cas sur le front ouest, lequel est rehaussé et agrémenté de merlons et de créneaux au profil différent de la phase précédente. De plus, l'étude de la porte nord du premier étage de la tour du Moulin invite à proposer un dispositif d'accès amovible depuis la courtine ouest dont la tour des Latrines, plus haute de quelques mètres, devait constituer le support.

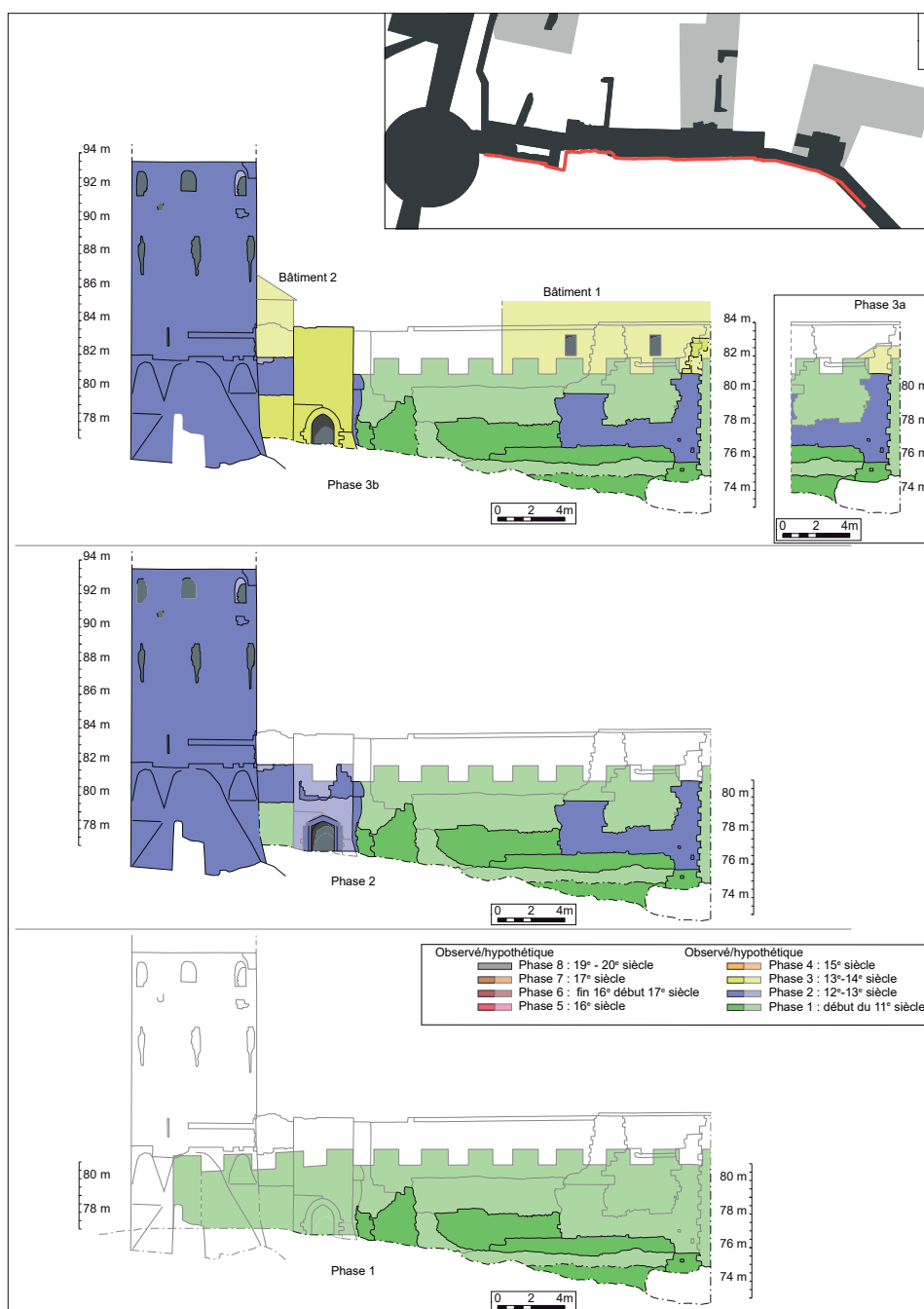
À la suite, au tournant du XIII<sup>e</sup> s., deux bâtiments sont construits au sud du fort. Le premier, adossé à la courtine sud, à mi-chemin de la tour du Moulin et de la tour de Boissy, est très hypothétique mais est déduit de l'analyse des niveaux d'arases des maçonneries et de la continuité du bâtiment dans la phase suivante. Le second bâtiment, contre le front ouest, a été identifié dans l'un des sondages qui a livré un mur et des niveaux de sols. Il devait être de faible ampleur, tant en termes de tailles que d'équipement. Le mur de la courtine sud connaît

aussi à cette phase le renforcement de la défense de la poterne avec la construction de l'avant-corps ou tour de la poterne. Elle est plaquée contre la porte précédente et est adjointe d'une herse. Depuis la phase précédente, nous savons que le passage derrière cette poterne est limité par un mur de terrasse, maintenant nous savons que plus loin au nord et à l'est, la topographie de l'accès vers le sommet du fort est caractérisé epar la présence d'un talus.

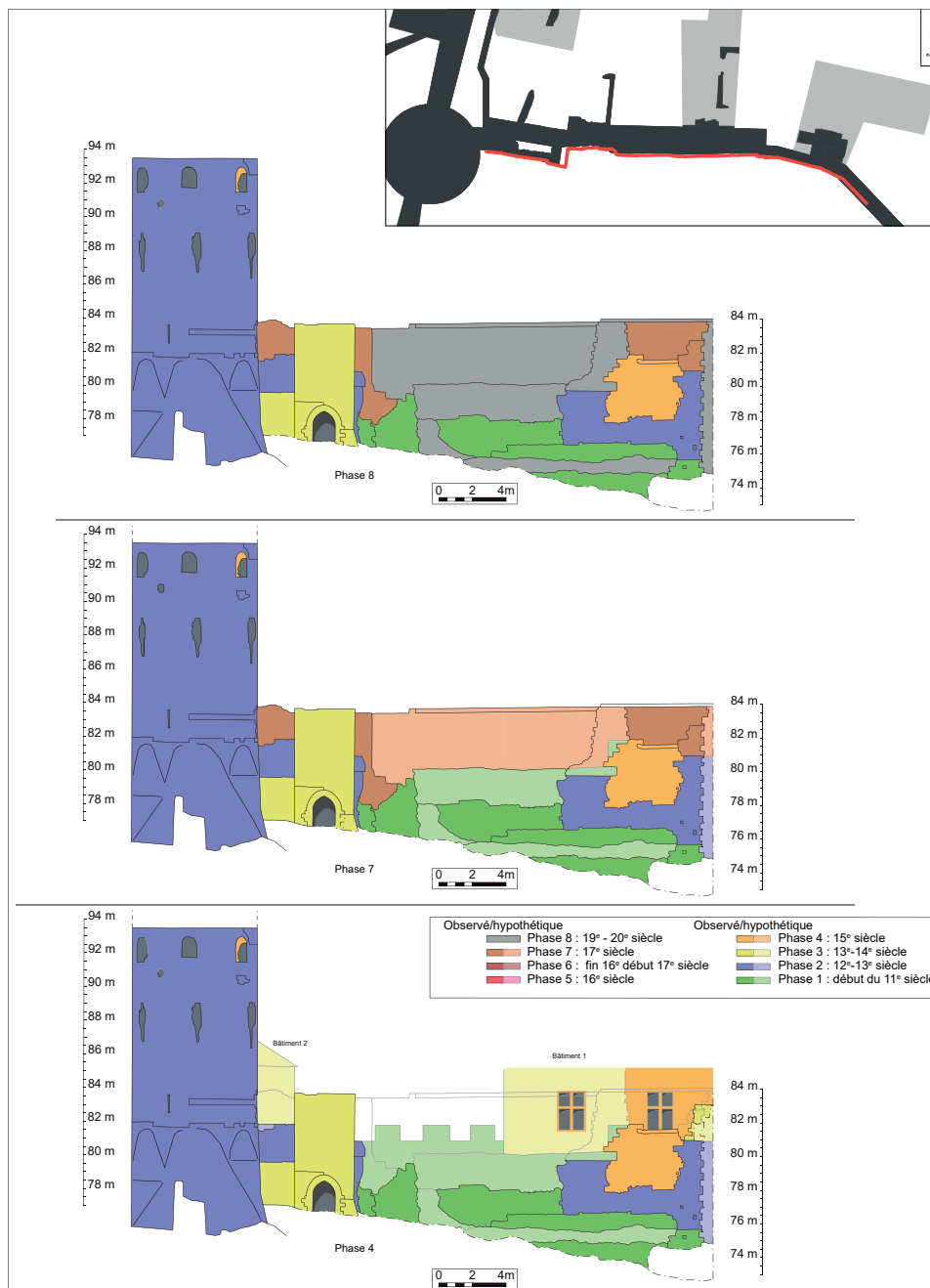
Dans le courant du XV<sup>e</sup> s. les bâtiments du front sud subissent de grandes modifications. Le bâtiment contre le front ouest est agrandi et adossé à la tour du Moulin. Il est alors équipé d'un dallage de pierres calcaires. Le mur est poursuivi pour rejoindre le mur de terrasse derrière la poterne. De par son ampleur, le bâtiment surplombe dorénavant le passage à l'arrière de la porte sud. Le dispositif menant de la porte basse au cœur du fort est d'ores et

déjà mieux appréhendé suite à la découverte de niveaux de sols et d'un autre mur de terrasse situé treize mètres au nord de la courtine sud. Pour compléter le dispositif qui s'étoffe sensiblement, le bâtiment contre la courtine sud, acquiert une dimension remarquable. Il devient un bâtiment clairement résidentiel avec le percement d'une fenêtre à double coussiège donnant sur la vallée de la Vienne au sud et vers le fort et le passage en contrebas au nord.

Les bâtiments connaissent de légères modifications dans le courant du XVI<sup>e</sup> s. et sont abandonnés et détruits à la fin du XVI<sup>e</sup> s. Conjointement à cet abandon, le front sud connaît un bouleversement de sa fonction qui était progressivement devenue autant résidentielle que militaire pour redevenir essentiellement défensive. Au gré des guerres de Religion, le château subit une nouvelle fois de grands bouleversements : la poterne sud est condamnée



Chinon (Indre-et-Loire) fort du Coudray, rue du Château : proposition de restitution de l'élévation de la courtine sud, phase 1 à 3. (Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)



Chinon (Indre-et-Loire) fort du Coudray, rue du Château : proposition de restitution de l'élévation de la courtine sud, phase 4, 7 et 8. (Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

et le passage à l'arrière menant à l'intérieur de la forteresse est comblé. À la suite de quoi les murs de la courtine sud sont complètement repris et rehaussés pour se trouver à l'altitude que nous leur connaissons aujourd'hui.

Les siècles qui suivent ont apporté peu de modification à la forteresse en dormance. Le XIX<sup>e</sup> s. et les travaux des architectes conservateurs a apporté son lot de restaurations parfois envahissantes mais souvent déterminées en fonction des formes héritées. Nous avons pu constater que certaines maçonneries avaient été construites en tenant compte d'éléments formels de la courtine médiévale. Le sommet du Coudray a connu aussi les premières explorations des archéologues qui ont amené à l'aménagement du couloir d'accès à la tour du Moulin. Enfin, nous avons découvert un petit bâtiment, sorte de guérite, que nous associons au débouché du souterrain du Coudray aménagé au XX<sup>e</sup> s.

Le diagnostic de la courtine sud du fort du Coudray a apporté de nombreuses pistes de réflexion concernant l'évolution de cette partie du château qui viennent compléter les travaux de nos prédécesseurs. Nous avons démontré que l'aspect apparemment vide de construction du front sud était dû à des travaux de destruction qui avaient pour but la mise en défense définitive de l'accès de l'extrémité occidentale de la forteresse depuis l'extérieur par sa condamnation. Nous avons aussi pu commencer à répondre à la question du dispositif de circulation entre les parties basses et extérieures du château et les parties hautes et septentrionales de l'extrémité occidentale de la forteresse.

Toutefois, certaines questions restent en suspens et elles concernent surtout l'aménagement intérieur du fort. La topographie précise et l'évolution de l'espace à l'arrière de la courtine sud restent méconnues. Les bâtiments

que nous avons découverts contre les fronts sud et ouest constituent des avancées remarquables de cette opération, néanmoins, les interrogations demeurent car l'ampleur limitée de nos sondages n'a pas permis d'en préciser la fonction ni l'architecture de façon précise. Le bâtiment à l'ouest est accessible sous peu de sédiments, ce qui n'est pas le cas de l'autre bâtiment dont les restes doivent se trouver sous plusieurs mètres de terre. La réponse à ces questions permettrait d'en savoir un peu plus sur la chronologie de la construction de la première fortification médiévale de la forteresse. La question de la construction de la tour de Boissy n'a pas été abordée, encore moins celle de la tour qui la précède entre la fin du XII<sup>e</sup> et le premier quart du XIII<sup>e</sup> s.

Enfin, l'analyse plus complète du parement nord de la courtine sud du fort du Coudray, permettrait d'éclairer

les zones d'ombre de l'évolution architecturale de la fortification. La question de la pérennité du chemin de ronde depuis le XI<sup>e</sup> s. jusqu'au XV<sup>e</sup> s. pourrait être réabordée tout comme l'extension du bâtiment et la présence d'une éventuelle seconde baie à coussiège.

**Vincent Hirn**

Sicé 2018 : SICE R., *L'enceinte du château dit « Fort du Coudray » du Château de Chinon*, mémoire de Master 1 en Archéologie, Université de Tours, 2 vol.

Sicé 2019 : SICE R., *Les enceintes du « fort du Coudray » et du château du Milieu – front nord – du château de Chinon – Indre-et-Loire*, mémoire de Master 2 en Archéologie, Université de Tours, 2 vol.

Moyen Âge

Époque contemporaine

## CHINON Rue de l'Abbaye

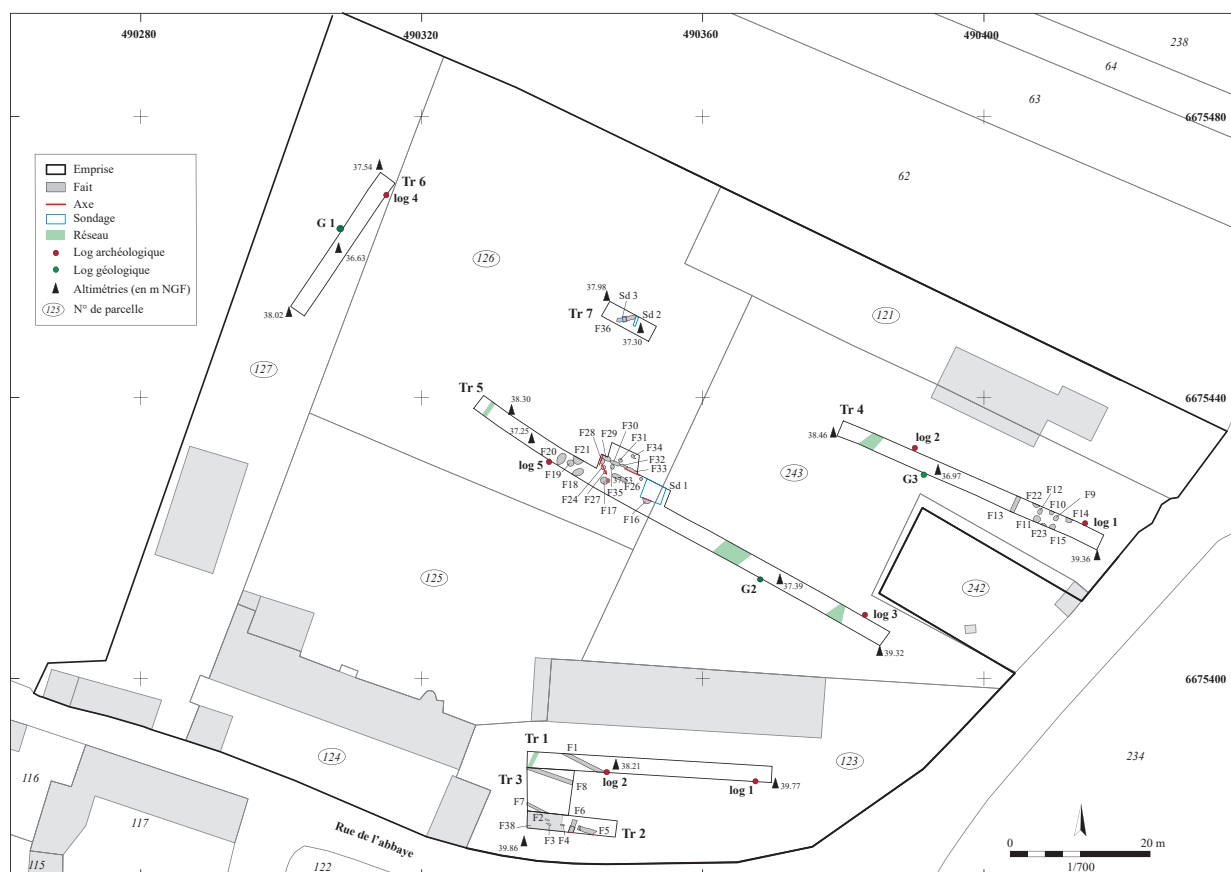
Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique prescrite par le service régional de l'Archéologie fait suite au projet d'aménagement « d'un éco-village » d'enfants porté par la Fondation Action Enfance. Elle se situe rue de l'abbaye à Chinon (Indre-et-Loire), en périphérie immédiate de l'église de Parilly dont les fondations remontent à la fin du XI<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> s.

Le diagnostic s'est déroulé du 9 au 15 octobre 2020, mobilisant deux personnes en continu sur le terrain. Sept

tranchées ont été ouvertes. Elles couvrent 4,46 % de l'emprise du projet, 9,20 % de la surface accessible.

L'intervention a permis d'identifier 34 faits archéologiques s'échelonnant du premier Moyen Âge à nos jours : seize trous de poteau, cinq maçonneries ou murs, quatre sépultures, deux fossés, sept fosses dont trois de plantations. Les vestiges se répartissent en trois secteurs : au sud de la parcelle, où les vestiges apparaissent entre 1 et 1,60 m sous le sol actuel ; au nord-est, sous 1,70 m de remblais ;



Chinon (Indre-et-Loire) rue de l'Abbaye : plan général des vestiges et des ouvertures, sur fond cadastral. (Véronique Cholet, Inrap)

et au nord du manoir, à des profondeurs comprises entre 0,60 et 0,90 m.

De manière anecdotique, deux tessons protohistoriques ainsi que du mobilier antique ont été prélevés en position secondaire au nord de l'emprise. Ils soulignent la présence d'installations de ces époques à proximité du site.

Le début du premier Moyen Âge (475-750) est représentée sur le site par un petit lot d'une dizaine de tessons. Malgré leur homogénéité, ces derniers ne peuvent pas être rattachés à des structures précises. D'un point de vue général, la chronologie des structures archéologiques pose problème, tout comme l'organisation générale des vestiges reste difficile à cerner. Deux secteurs peuvent se distinguer : un premier identifié à l'est de la parcelle et un second à 50 m à l'ouest. Les vestiges, trous de poteau, fosses, fossés et murs, y sont à chaque fois peu denses. Le lien entre les deux est incertain.

Une tombe, installée entre le milieu du VII<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> s., peut être associée au second groupe de vestiges avec une partie desquels elle partage une même orientation. En l'état de nos connaissances, cette sépulture peut être isolée ou marquer l'extension maximale d'une petite aire funéraire.

Trois autres sépultures des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., installées à 25 m au nord-est du chevet de l'église, ont été mises au jour. Elles

prennent certainement place dans le cimetière paroissial de Parilly, antérieur à 1086. L'aire funéraire, lâche, ne semble pas se développer au nord de ces inhumations. Cependant, dans ce secteur, les séquences archéologiques sont détruites sur plus d'un mètre d'épaisseur par les constructions et les démolitions plus récentes.

Au sud de l'emprise, trois des murs découverts pourraient être associés au bâtiment en L dessiné sur le cadastre de 1837 et pourraient correspondre à l'ancienne cure reconverte en grange au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. Le quatrième mur reste indéterminé quant à sa datation et sa fonction. Il ne semble pas fonctionner avec les autres et pourrait correspondre à l'ancien mur du cimetière. Ces vestiges sont recouverts par des remblais de démolition du bâtiment dans un premier temps, puis une seconde phase de démolition et de rejets dans le courant du XX<sup>e</sup> s.

Ainsi, cette opération documente ce secteur de la ville de Chinon peu investigué archéologiquement. Au nord du manoir et de l'ancienne école, le terrain est occupé depuis le IX<sup>e</sup> s. par une parcelle agricole ou un jardin qui ont laissé peu ou pas de traces jusqu'aux aménagements du parc à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au XIX<sup>e</sup> s. Au sud, les rares vestiges sont constitués de sépultures du milieu du Moyen Âge et de bâti(s) contemporain(s), également peu denses.

**Isabelle Pichon**

Gallo-romain

Époque moderne

## CINQ-MARS-LA-PILE

### Les Blais Nord

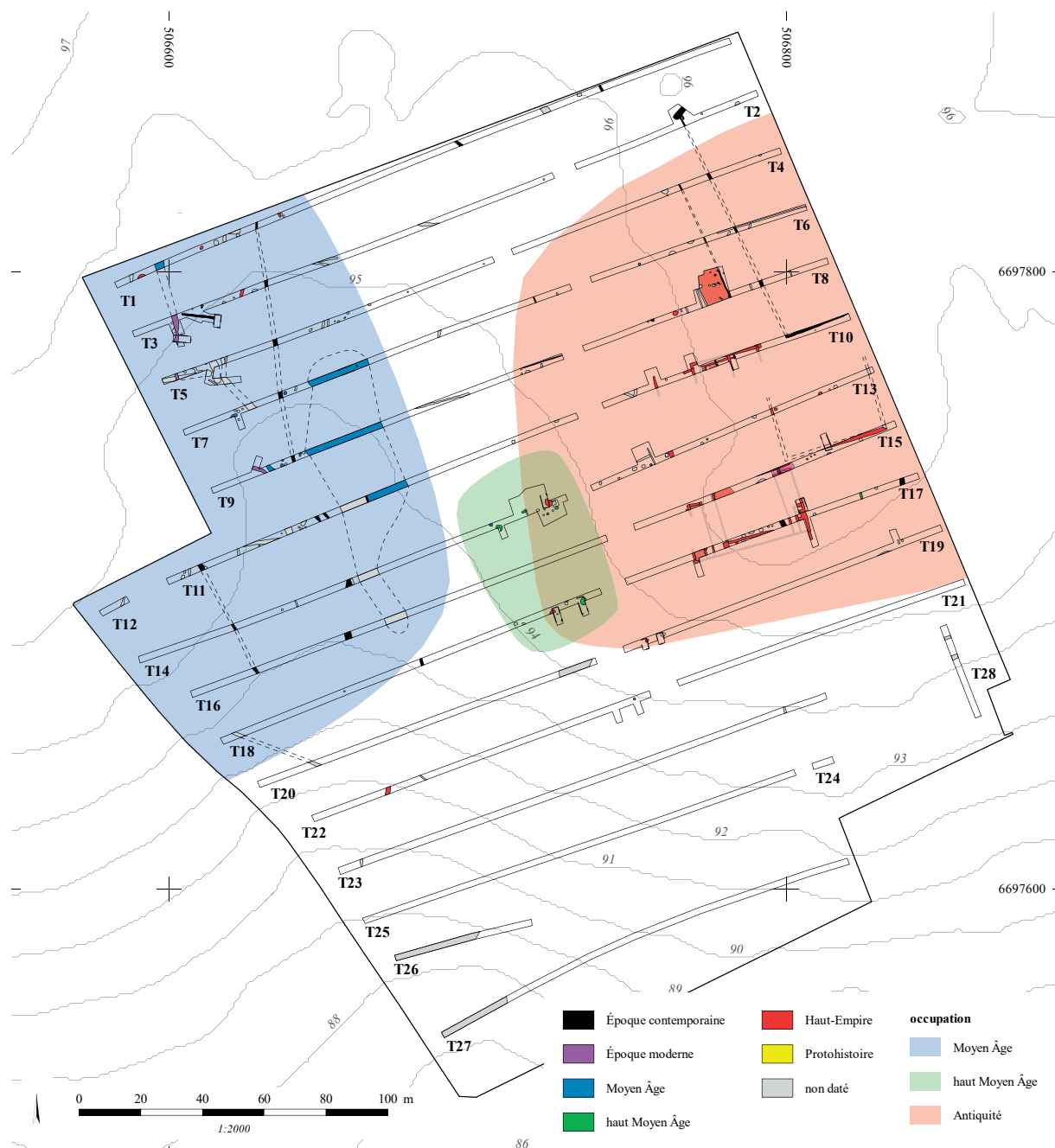
Moyen Âge

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit les Blais Nord à Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) a mis en évidence des vestiges antiques, médiévaux et de l'époque moderne qui se concentrent sur le rebord du plateau, en partie haute du terrain, de part et d'autre d'un petit talweg perpendiculaire à la vallée de la Loire. Le terrain, très hétérogène sous la terre végétale, se compose d'argile à silex où les clastes siliceux sont abondants, en particulier à l'est. Le terrain de 6,5 ha, aujourd'hui d'un seul tenant, était occupé au XIX<sup>e</sup> s., par une multitude de petites parcelles de formes variées et imbriquées (vergers, vignes ?) dont les nombreuses traces ont été enregistrées dans toutes les tranchées. L'occupation principale antique s'étend à l'est de l'emprise sur une surface environ 1,7 ha. Elle rayonne autour de deux bâtiments maçonnés dont les plans se développent sur 1 000 m<sup>2</sup> et 200 m<sup>2</sup>. L'analyse de la céramique met en évidence deux périodes chronologiques, la principale ancrée sur le I<sup>er</sup> s., l'autre, calée entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s. au plus tard. Le corpus est conforme à ce que l'on connaît du faciès des Turons pour le Haut-Empire et correspond bien à un habitat de type villa. Un petit pôle du haut Moyen Âge illustré par une sépulture, très mal conservée, un os humain erratique et quelques trous de poteau très arasés, se focalise sur une superficie de 500 m<sup>2</sup> dans la partie centrale du site autour d'un puits probablement d'origine antique. Un petit ensemble funéraire de quelques tombes est sans doute probable

dans ce secteur. Quelques tessons attestent de la fréquentation du site à l'époque mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.). Les maigres indices d'époque carolingienne sont très érodés et redéposés. L'occupation médiévale et de l'époque moderne qui se caractérise par un réseau complexe de fossés et une trentaine de creusements ovoïdes médiocrement conservés (petites fosses ou trous de poteau ?) se concentre quant à elle sur 6500 m<sup>2</sup> à l'ouest du talweg. Ce dernier semble bien avoir servi d'exutoire à ce réseau complexe de fossés de drainage et s'être naturellement colmaté à partir de la fin du XI<sup>e</sup>-milieu du XII<sup>e</sup> s. Aucune organisation n'est clairement apparue : il n'y a ni silo ni zone de rejets privilégiée qui pourraient annoncer un habitat in situ ou à proximité immédiate. On remarque seulement que le mobilier indigent indique plusieurs moments de fréquentation de ce secteur : entre la fin du XI<sup>e</sup> et la première moitié du XIII<sup>e</sup> s., puis durant la première moitié XVI<sup>e</sup> s.

Ces nouvelles découvertes confirment les mentions anciennes qui signalaient un site antique et des tombes au lieu-dit les Blais Nord, anciennement dénommé « Les Moncés » sur le cadastre ancien, et complètent les connaissances concernant l'implantation des établissements ruraux dans le Val de Loire et en particulier autour de la pile funéraire de Cinq-Mars-la-Pile, distante de seulement 3 km.

**Anne-Marie Jouquand**



Cinq-Mars-La-Pile (Indre-et-Loire) Les Blais Nord : plan synthétique des vestiges observés à l'issue du diagnostic (Léa Roubaud, Anne-Marie Jouquand, Inrap).

Époque contemporaine

## FONDETTES Rue Alfred-de-Musset

Le diagnostic archéologique réalisé rue Alfred-de-Musset, dans la commune de Fondettes (Indre-et-Loire), a livré peu de vestiges archéologiques. Seulement trois segments de fossés ont été mis au jour. Ces vestiges n'ont pas pu être précisément datés faute d'élément mobilier (un unique fragment de tuile à crochet mis au jour). Le fossé F1 borde certainement l'ancien segment de la rue des Maisons-Rouges, la voie communale n° 304 des Maisons-Rouges à la Frémaudière, qui traversait la zone explorée jusque vers la fin des années 1970. Les documents cadastraux contemporains suggèrent que les fossés F2 et F3 matérialisent des limites parcellaires établies directement au nord de cette route.

Cette faible densité d'indices archéologiques montre que les installations rurales antiques et médiévales mises en évidence sur le site de la Cochardière, localisé à environ 200 m à l'est, ne se développent pas au nord de la rue Alfred-de-Musset (Joly 2005).

**Nicolas Fouillet**

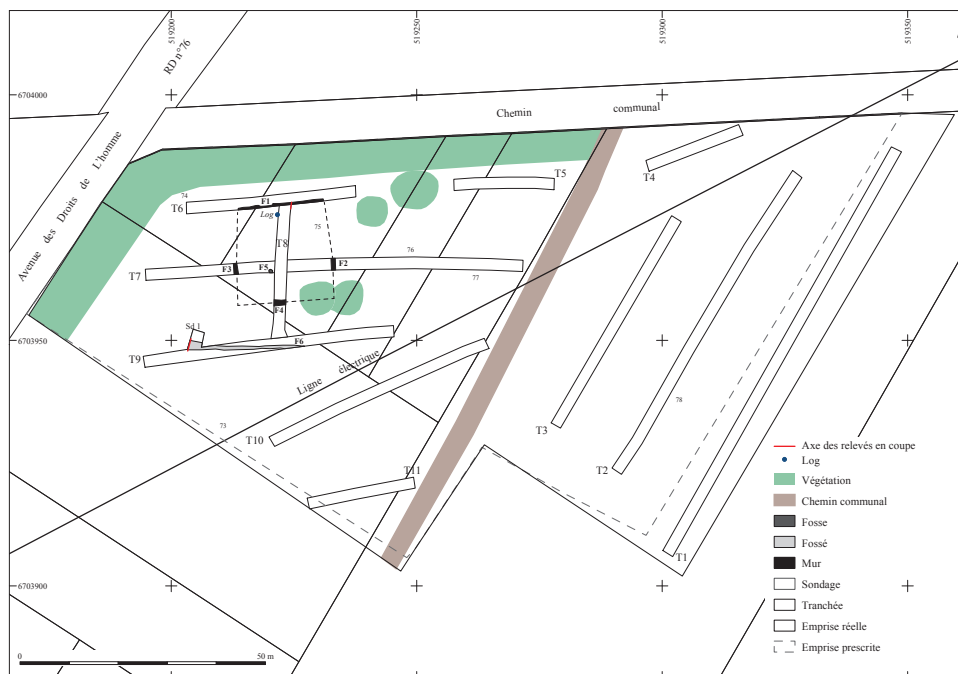
Joly 2005 : JOLY S., *Fondettes, les Cochardières, site 37109048 AH* : rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.

## FONDETTES Les Grands-Champs

Ce diagnostic réalisé sur l'emprise du futur EHPAD les Grands Champs à Fondettes (Indre-et-Loire) a mis en évidence, sur la moitié occidentale du terrain à seulement 0,40 m de profondeur, la présence d'un bâtiment antique carré de 256 m<sup>2</sup> (16 mx16 m) (complet dans l'emprise) entièrement récupéré et bordé d'un fossé. De son architecture ne subsistent que les tranchées de fondation des murs qui semblent bien avoir supporté des maçonneries en moellons calcaires tronconiques. Si pour l'heure, l'organisation interne nous échappe en grande partie, en revanche la présence d'une petite fosse dans le quart sud-ouest permet d'envisager des éléments porteurs intermédiaires. L'attribution au Haut-Empire reste fragile car elle repose sur l'examen de seulement quelques tessons. L'emprise du diagnostic de surface réduite, à peine plus

de 1 ha, ne permet pas de savoir si ce bâtiment est isolé au sein d'un domaine ou s'il s'intègre dans un ensemble bâti plus vaste tel que la pars rustica d'une villa. Sa forme carrée simple et l'absence d'autres éléments (contreforts aux angles ou non ?) rendent son interprétation délicate (greniers, petite ferme à pavillon d'angle ou bien encore grange ?...). Sa forme universelle offre en effet plusieurs possibilités. Malgré ces incertitudes, ce nouvel élément bien que modeste vient enrichir les connaissances sur l'occupation antique du plateau de Tours nord et s'ajouter aux riches découvertes réalisées sur le territoire communal de Fondettes.

Anne-Marie Jouquand



Fondettes (Indre-et-Loire) les Grands Champs : plan des vestiges observés lors du diagnostic. (Anne-Marie Jouquand, Inrap)

## LE GRAND-PRESSIGNY La Jarrie

Le diagnostic archéologique réalisé dans une exploitation agricole au lieu-dit la Jarrie, dans la commune du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), a été motivé par l'aménagement d'un bâtiment couvrant une superficie de 800 m<sup>2</sup> dans une zone archéologiquement sensible.

Des éléments lithiques néolithiques ont été découverts dans la terre végétale mais l'absence de structure associée ne permet pas d'envisager une occupation sur place. Parmi les quatre indices archéologiques mis en évidence, deux sont assurément de nature anthropique : une fosse et une portion d'un large fossé, orienté est/ouest de 2,76 m de large sur 1,12 m de profondeur conservée. Compte tenu de sa morphologie et du matériel associé,

ce dernier pourrait appartenir à un enclos plus vaste, dont la fonction domestique est probable.

La synchronie de ces indices reste pour le moment en suspens. Les datations fournies par la céramique dans leurs comblements respectifs diffèrent sensiblement, la fosse ayant livré un assemblage daté de la période laténienne (II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) alors que celui du fossé daterait plutôt du début du Haut-Empire (première moitié du I<sup>er</sup> s.). Dans la mesure où les éléments datant ce dernier proviennent de la partie haute de son comblement, il est permis d'envisager que le creusement a eu lieu antérieurement.

Considérant le caractère ténu des informations disponibles et l'exiguïté des ouvertures, il n'est pas possible de caractériser plus avant ni la nature, ni l'organisation de cette occupation dont les limites et le plan nous échappent. Il est néanmoins envisageable de présumer la présence d'une occupation gauloise enclose qui se serait prolongée jusqu'au début du Haut-Empire selon des modalités encore indéterminées. La morphologie du fossé, le répertoire céramique observé, la continuité

de l'occupation ou encore l'implantation au départ d'un talweg sont autant de caractéristiques qui se rencontrent fréquemment sur les sites d'enclos laténiens de la cité des Turons. Ces découvertes permettent donc de renseigner des périodes peu documentées dans le secteur du Grand-Pressigny, les occupations gauloises connues les plus proches étant localisées à plus d'une quinzaine de kilomètres.

**Jérémy Liagre, Grégory Silberstein**

Époque contemporaine

## JOUÉ-LÈS-TOURS

### Le Bois de la Barachonnerie

Le diagnostic réalisé aux Bois de la Barachonnerie à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) intervient en amont d'un projet de lotissement en limite sud des espaces urbanisés de la commune. L'opération s'est déroulée du 20 au 29 février 2020. Hormis quelques espaces inaccessibles, l'emprise de 54 185 m<sup>2</sup> a été sondée à 10,64 %.

Le site occupe un plateau au relief peu marqué qui domine la plaine de la Loire, sur sa rive gauche. La couverture sédimentaire est comprise entre 0,35 et 0,50 m d'épaisseur.

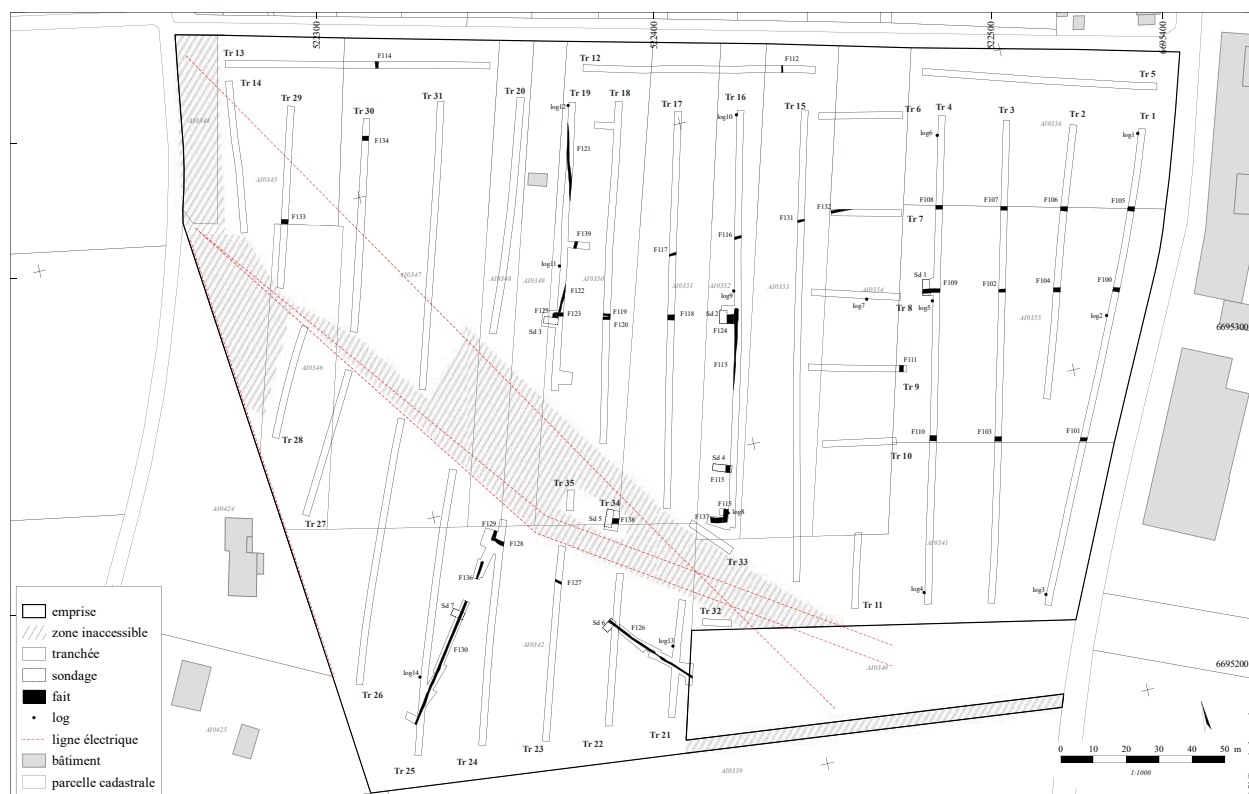
Les vestiges sont exclusivement des tronçons de fossé matérialisant des limites parcellaires dont la majorité figure sur les plans anciens du XIX<sup>e</sup> s., la carte d'État-Major et le cadastre napoléonien. Parmi eux, un enclos quadrangulaire de plus de 3 500 m<sup>2</sup> pourrait avoir constitué un espace en lien avec l'activité cynégétique du type garenne.

Le cadastre actuel révèle que plus de la moitié des limites observées persistent à l'époque contemporaine.

L'étude documentaire indique une occupation riche et ancienne du territoire communal en périphérie de l'emprise du diagnostic. Les seuls vestiges retrouvés faisant écho à ces occupations consistent en deux fragments de tuile antique et un tesson céramique préhistorique ou proto-historique, le tout en position résiduelle.

L'absence d'aménagement ancien et l'indigence du mobilier retrouvé sur ces parcelles est révélateur de leur éloignement des sites d'habitats connus. Les seules activités qu'elles pourraient avoir accueillies seraient donc d'ordre agropastoral.

**Gwenaël Roy**



Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) Les Bois de la Barachonnerie :  
plan général des vestiges sur la matrice cadastrale actuelle. (Philippe Ladureau, Inrap)

Le diagnostic effectué à Loches en 2020 sur la place de Verdun et ses environs, a concerné une surface de 19 173 m<sup>2</sup> (fig.1). Cette opération, liée à une requalification urbaine du centre-ville, était la première du genre située dans l'espace urbain de Loches, où les travaux archéologiques étaient jusqu'alors essentiellement cantonnés au site du château. Plus précisément, l'emprise prescrite était située dans la périphérie immédiate de la ville médiévale, immédiatement au nord-ouest de l'enceinte urbaine présumée du XV<sup>e</sup> s. Dans ce secteur, les connaissances historiques permettaient d'emblée de cerner plusieurs zones sensibles : le faubourg « Picois », foyer de peuplement ancien bordant une voie d'accès à la ville médiévale ; un couvent d'Ursulines fondé en 1627 et dissout en 1790 ; enfin, un cimetière municipal en usage de 1795 à 1845, réoccupant l'ancien jardin des Ursulines. L'opération a par ailleurs été couplée à une étude archivistique approfondie.

Seize tranchées ont été réalisées, totalisant 847 m<sup>2</sup> d'ouvertures, soit 4,3 % de la surface prescrite. Ce faible

taux s'explique les nombreuses contraintes techniques inhérentes à ce type d'opération entièrement située sur le domaine public (parkings, voirie). Près de la moitié de la surface était ainsi inaccessible pour plusieurs raisons : grande densité de réseaux, de mobilier urbain ; contraintes de circulation et de stationnement ; accès aux propriétés et aux commerces riverains... Dans l'ensemble, l'opération a entraîné l'enregistrement de 318 faits archéologiques qui se répartissent au sein de onze des seize tranchées ouvertes. Une seule s'est avérée négative à l'emplacement d'un réseau d'eau pluviale (rue de Vigny), et cinq situées à proximité du ruisseau de Mazerolles (place de Mazerolle et avenue des Bas-Clos), ont révélé la présence d'épais niveaux de remblais modernes et contemporains qui n'ont pas permis d'atteindre les niveaux anciens. Environ 80 % des structures (262 faits) se trouvent uniquement dans les cinq tranchées de la place de Verdun. L'extrême majorité (243 faits), sont des structures directement liées à l'occupation funéraire du cimetière municipal contemporain. Le reste se compose

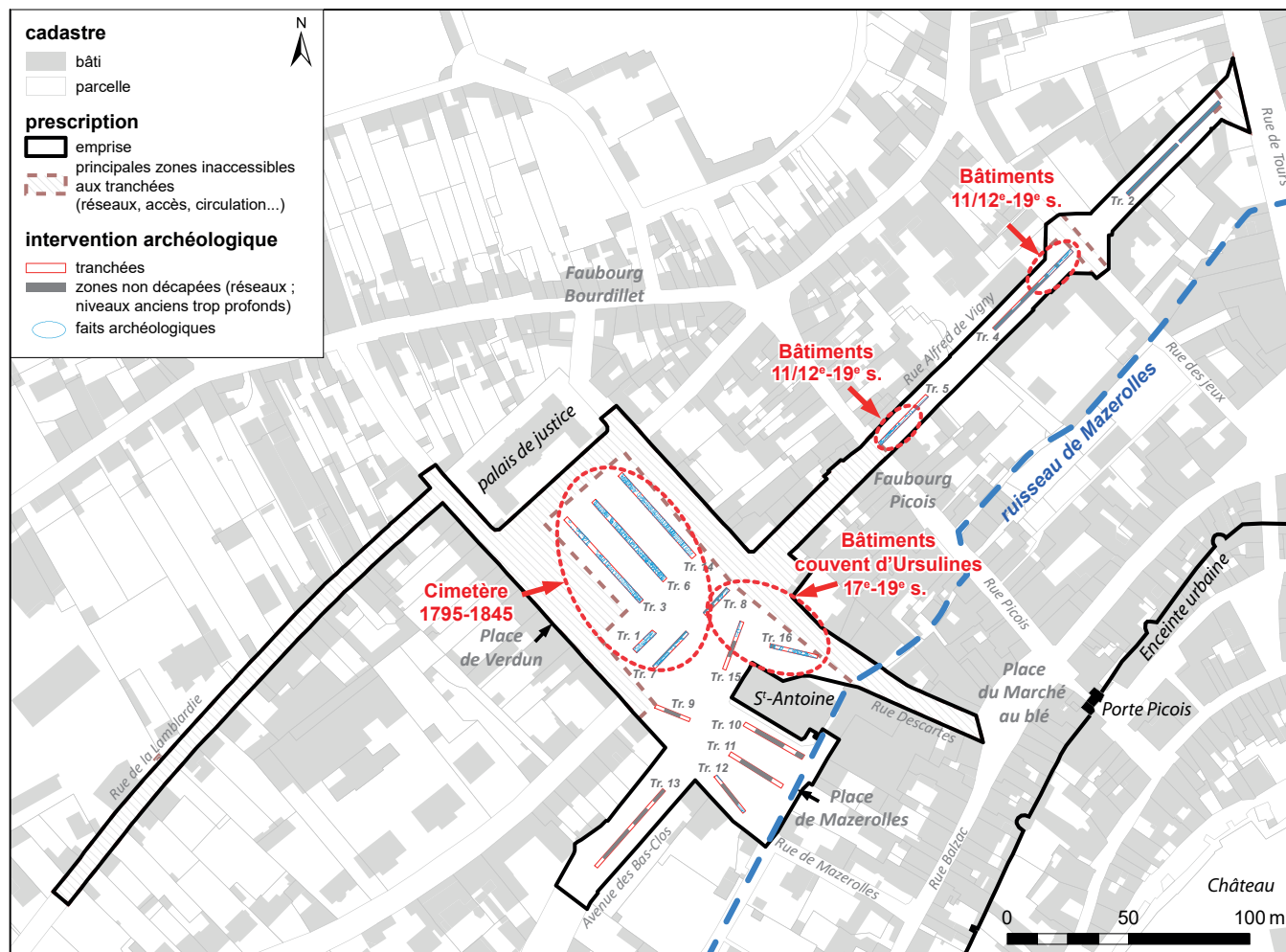


Fig. 1 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : plan de l'intervention avec localisation des principales découvertes (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

de 42 faits liés à des constructions de murs, 3 puits ; 18 fosses, 9 trous de poteaux, 1 fossé, 1 sépulture animale, et enfin 2 probables chablis.

Le terrain naturel n'a été atteint que sur la place de Verdun, ce qui a permis d'identifier des niveaux de coluvions issus de la mobilisation ancienne de matériaux provenant des versants du ruisseau de Mazerolle. Toutefois, dans l'ensemble de la zone sondée, le diagnostic n'a révélé aucun vestige, ni même mobilier redéposé antérieur à l'époque médiévale. Cette information permet d'exclure la présence d'une extension de l'agglomération secondaire romaine de Loches (encore fort mal connue) dans ce secteur.

Le diagnostic n'a globalement pas révélé de vestiges imprévus et seules les zones « sensibles » ont livré des vestiges conformes aux attentes. Ainsi, les tranchées effectuées dans le faubourg « Picois » (rue de Vigny), ont occasionné la mise au jour d'une stratigraphie urbaine liées à des bâtiments d'habitations. L'une des rares surprises est la chronologie de ces constructions, puisque les premières phases remontent au Moyen Âge central (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.). Elles font apparaître une origine de ce faubourg plus ancienne que ce à quoi on pouvait s'attendre dans cet espace périurbain. La stratigraphie explorée permet par la suite de documenter l'évolution de ces

constructions et reconstructions de maisons, jusqu'à leur démolition lors du percement de la rue de Vigny dans les années 1850.

À l'emplacement du couvent des Ursulines fondé en 1627 (rue Descartes et carrefour de Vigny et place de Verdun), les tranchées ont permis de mettre au jour divers vestiges de bâtiments édifiés pour la plupart au XVII<sup>e</sup> s. Le croisement avec les données documentaires a par ailleurs permis de proposer des hypothèses de fonctionnalité de ces diverses composantes du couvent, mais également d'en restituer les modalités de réoccupation et la chronologie des démolitions intervenues après sa dissolution en 1790 (fig.2). D'autres secteurs, comme ceux des places de Mazerolle et de Verdun, ont révélé des indices sur l'occupation des jardins dépendants du couvent (terres de jardins, fossés, fosses, puits...).

L'ouverture des tranchées sur la place de Verdun, couplée à l'étude archivistique, a surtout permis de cerner, dans les grandes lignes, l'organisation et l'évolution de l'occupation du cimetière municipal en usage de 1795 à 1845 (fig. 3). Au total, 220 tombes ont été identifiées au sein de cinq tranchées ouvertes sur la place, dont 77 ont fait l'objet d'une fouille totale ou partielle. Durant son utilisation, cette aire funéraire a dû accueillir quelques 6 000 inhumations. À l'origine, le cimetière couvrait une surface

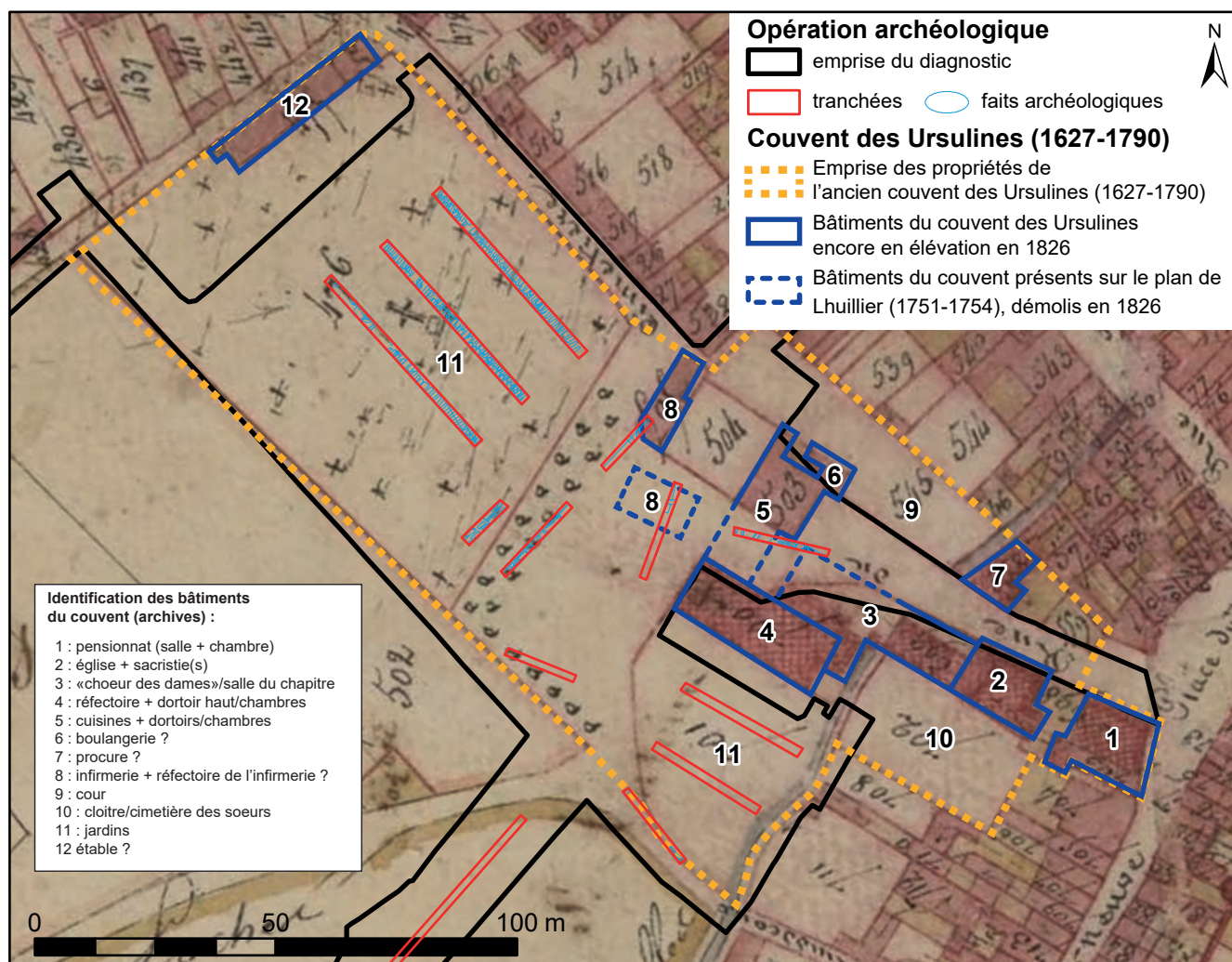


Fig. 2 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : plan de restitution du couvent des Ursulines des 17-18<sup>e</sup> s. sur fond de cadastre de 1826 (ADIL\_3P2) (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

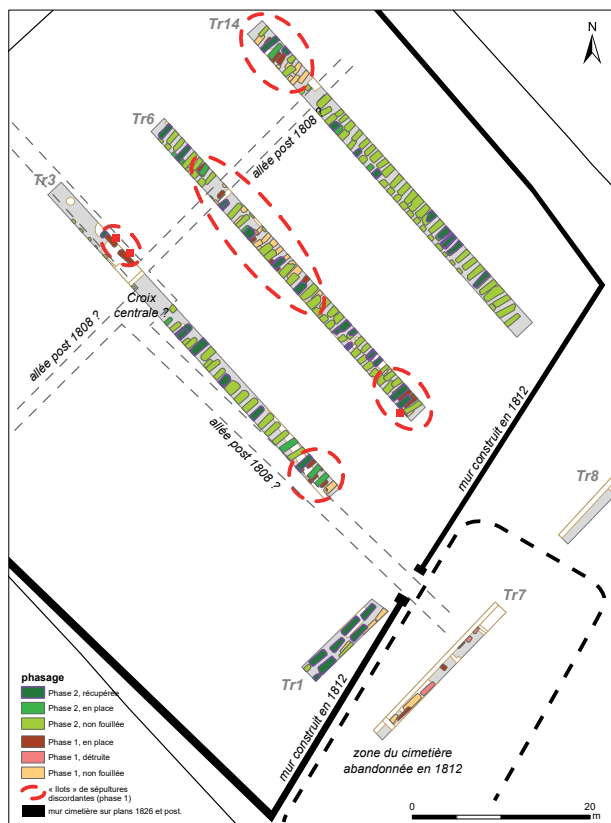


Fig. 3 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : plan de détail du cimetière 1795-1845 avec proposition de phasage des sépultures (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

de 8 250 m<sup>2</sup>, réduite à environ 7 000 m<sup>2</sup> en 1812, suite à l'aménagement d'une place à l'est, au-devant de la toute nouvelle succursale de la paroisse Saint-Ours de Loches (l'actuelle église Saint-Antoine aménagée dans l'ancien réfectoire des Ursulines). Deux phases principales de gestion et d'organisation de l'espace funéraire ont été révélées par les analyses : la première antérieure à 1808, correspond à une période relativement « anarchique », pendant laquelle le cimetière est partagé entre des zones affermées pour des cultures (vignes, vergers, légumes...), d'autres dévolues au stockage (notamment de bois), enfin d'autres réservées aux tombes – divers secteurs dont la porosité était manifestement fréquente. Il est mis fin à cette « cohabitation » en 1808, date à laquelle les archives mentionnent la mise en place d'une gestion beaucoup plus rigoureuse : délimitation de « quatre grands carreaux » pour les inhumations, au sein desquels sont disposées des rangées de tombes dont la longueur, la largeur, la profondeur et la distance inter tombes sont précisément établies. Ces deux phases sont perceptibles dans les sondages ouverts : certaines zones présentent clairement des tombes plus anciennes, aux orientations divergentes, recoupées par des fosses régulièrement espacées et rigoureusement alignées.

Le cimetière fit en outre l'objet d'un vaste chantier d'exhumation générale des sépultures en 1850 pour la transformation de la place en champ de foire. Les modalités de ces travaux ont été étudiées dans les détails, avec un souci de comparaison entre les sources archivistiques

et les données archéologiques. Elles démontrent notamment que, contrairement à ce que rapportent les sources écrites, la récupération des tombes est loin d'avoir été systématique et réalisée « avec soin ». Nombre d'entre elles, notamment les plus anciennes de la première période d'utilisation du cimetière, ont été totalement oubliées (fig. 4). Seules 39 des 77 tombes fouillées apparaissent récupérées, le plus souvent partiellement. Certains cas de récupération très partielle (tête et bassin seulement), pourraient indiquer que les corps n'étaient pas complètement décomposés. Le nombre de restes humains laissés dans les fosses, assez faible au nord, semble en outre s'accroître fortement vers le sud, où de nombreux ossements en position secondaire sont présents. Or, les sources indiquent que ce sens est celui qui a été suivi par les fossoyeurs, qui devaient commencer le long du mur nord et progresser de front vers le sud sur toute la largeur du cimetière. Il est donc possible que le travail ait été moins bien exécuté sur la fin : le caveau aménagé dans le nouveau cimetière prévu pour accueillir 200 m<sup>3</sup> d'ossements était-il arrivé à saturation ? Il apparaît en tout cas évident que, malgré une exécution sous la surveillance des curés de Saint-Ours, de Saint-Antoine et de l'architecte de la ville, les termes du procès-verbal d'adjudication des travaux semblent loin d'avoir été strictement suivis. Au final, ces observations effectuées dans le cadre du diagnostic, offrent une étude de cas atypique sur ce cimetière contemporain.

Pierre Papin



Fig. 4 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : photographie d'un exemple de fosses de récupération d'inhumations (phase 2) en 1850, recoupant des inhumations « oubliées » (phase 1). (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

# LOCHES

## Collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza

En avril/mai 2019 et décembre/janvier 2020-2021, deux nouvelles opérations de fouilles programmées ont été effectuées à la collégiale de Loches, initialement motivées par une volonté politique du maire de Loches et du président du conseil départemental d'Indre-et-Loire, de retrouver le tombeau d'un personnage célèbre : le duc de Milan Ludovic Sforza (1452-1508), mort en captivité au château et supposé inhumé au sein de l'ancienne collégiale Notre-Dame. Cette recherche a cependant été adossée à un projet d'étude plus global de l'église. Le second objectif des fouilles était d'approfondir les connaissances archéologiques sur ce monument emblématique de l'ensemble castral de Loches. À cette occasion, une nouvelle synthèse documentaire et archivistique a été réalisée, ainsi que deux campagnes de fouille totalisant 50 m<sup>2</sup> dans la nef, visant à vérifier l'une des hypothèses possibles de localisation du tombeau recherché (fig. 1). Elles ont en outre permis d'explorer une stratigraphie complexe dont la chronologie s'étale du haut Moyen-Âge au XIX<sup>e</sup> s. (fig. 2)

Concernant les occupations du très haut Moyen Âge, très peu de vestiges ont été mis au jour, alors même que les sources historiques indiquent que la collégiale a été fondée sur les ruines d'une église, dédiée à Marie-Madeleine, présente dans le castrum dès le VI<sup>e</sup> s. Seules trois structures en creux ont été découvertes dont un silo du IX<sup>e</sup> s., ainsi qu'un « niveau organique » sombre conservé de manière fragmentaire au contact avec le rocher. Le rare mobilier associé à cette séquence appartient aux VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. Ces quelques vestiges permettent de penser que l'église du VI<sup>e</sup> s. se trouvait probablement en dehors de la zone ouverte, peut-être au niveau du bas-côté sud actuel. Cependant, en négatif, ces rares éléments alimentent la réflexion plus globale sur la topographie de Loches au haut Moyen

Âge, en particulier sur la localisation du *vicus* et du *castrum* mentionnés au V<sup>e</sup> s. dans les textes de Grégoire de Tours. La localisation du *vicus* en haut du promontoire semble en effet de moins en moins probable, dans la mesure où aucune des fouilles menées jusqu'ici dans le château n'ont occasionné de découverte antérieure à la toute fin du V<sup>e</sup> voire au début du VI<sup>e</sup> s. (pour les périodes historiques, des occupations datant du Néolithique et de la Protohistoire ont été mises au jour entre 2014 et 2018). Ceci oblige ainsi à remettre en cause l'idée traditionnellement admise que le *vicus* et le *castrum* de Loches constituaient une seule et même entité. Ainsi le **castrum** semble avoir été édifié sur le promontoire, à l'écart du *vicus* qui se développait probablement dans la vallée de l'Indre et sans doute sur le coteau de Vignemont, à l'est et au sud-est du château.

Les fouilles ont en revanche occasionné la découverte de traces concrètes de la collégiale primitive fondée par le comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle (958-987), bâtie selon les sources dès 963-965. Une portion du mur nord de la nef a été identifiée, comportant les vestiges d'une porte latérale. L'un des faits importants concernant ce mur est qu'il apparaît construit en moyen appareil réglé, attestant ainsi de l'emploi très précoce de cette technique en Val de Loire. La fouille de lambeaux de sols intérieurs a en outre permis d'identifier un épisode d'incendie, suivi d'une restauration, survenus durant sa courte existence. Cette fondation s'inscrit dans la mise en place des éléments constitutifs du « palais » que les comtes d'Anjou établissent à Loches à partir du X<sup>e</sup> s., et qui va être « monumentalisé » par Foulques Nerra (987-1040).

La collégiale primitive est en effet entièrement remplacée au début du XI<sup>e</sup> s. par une église plus vaste, encore en par-



Fig. 1 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza : plan de localisation de la fouille et de la collégiale Notre-Dame. (Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

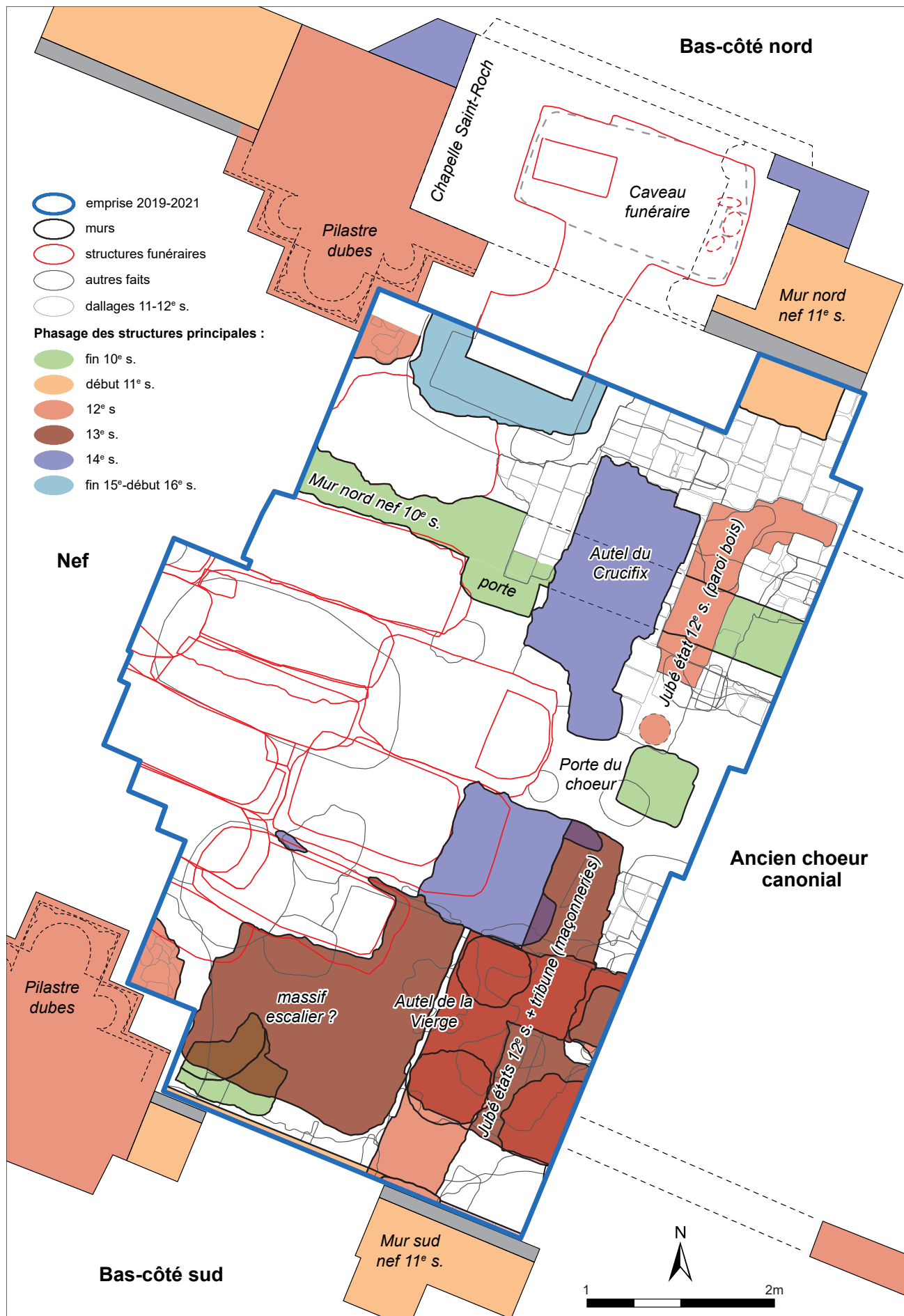


Fig. 2 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza : plan des principaux vestiges mis au jour lors des fouilles 2019-2020. (Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

tie en élévation (tour-porche occidentale, nef, transepts). Sur l'emprise, les vestiges de niveaux de construction de cette époque ont été explorés. Des traces des importants chantiers du XII<sup>e</sup> s. ont également été identifiées, notamment celui de la couverture de la nef par deux pyramides octogonales (dites « dubes »), impliquant la construction de volumineux pilastres dont les fondations ont été partiellement dégagées. Le dépôt d'une cruche de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> s. dans une fosse devant la porte du chœur, témoigne peut-être d'un geste rituel ayant accompagné la cérémonie de (re)consécration effectuée au terme de ces travaux. Les vestiges des anciens sols dallés en tuffeau blanc de ces états romans ont en outre été reconnus, présentant par endroit un bon état de conservation.

Par ailleurs, l'analyse détaillée de l'évolution de la mise place des aménagements liturgiques de l'église à partir du XII<sup>e</sup> s., est un des points forts de l'opération. Les fouilles ont tout particulièrement permis d'étudier en détail l'emplacement du jubé dont les premiers états datent de la première moitié du XII<sup>e</sup> s. : l'existence d'un ouvrage composite a été mise en évidence, fait à la fois de structures en bois pour la partie septentrionale (matérialisées par des négatifs de parois et de poteaux dans les dallages) et de maçonneries pour la partie méridionale (identifiées grâce à ses fondations), soutenant ici une tribune. Cette dernière partie a connu au moins trois états de reconstruction au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., dont deux pourraient être directement liées aux grands chantiers de reconstruction du chœur et de couverture par les « dubes ». Ces travaux se poursuivent par l'ajout d'un imposant massif maçonné à l'angle sud-ouest du jubé, soutenant probablement un escalier menant à la tribune (fig. 3). Il se conclut au XIV<sup>e</sup> s. par l'ajout (ou la monumentalisation ?) d'autels dédiés à la Vierge et au Crucifix de part et d'autre de la porte du chœur. Ces fouilles constituent un exemple rare de documentation archéologique de la mise en place et de l'évolution d'aménagements liturgiques au sein d'une église collégiale.

C'est à l'ouest de ces aménagements liturgiques que les sépultures pratiquées dans la nef de l'église vont progressivement s'implanter à partir du début du XIV<sup>e</sup> s. jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. L'utilisation de cet espace a été intensive, les réutilisations de tombes nombreuses et les recoupements



Fig.3 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza : photographie des vestiges du dernier état de jubé, partie méridionale (fouille 2020).  
(Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

multiples. L'analyse anthropologique a permis d'identifier au moins 35 individus inhumés dans les 20 m<sup>2</sup> d'espace funéraire explorés (15 tout ou partiellement découverts en position primaire et une vingtaine en position secondaire). La population inhumée est majoritairement constituée d'hommes adultes relativement âgés : aucune femme et seulement 4 immatures sont présents, dont trois représentés par des ossements en position secondaire. Ceci signale assez logiquement un recrutement particulièrement privilégié pour cet espace prisé de l'église, essentiellement composé de nobles et de chanoines. Et c'est donc parmi ces individus que se trouvent possiblement les restes de Ludovic Sforza, dont plusieurs sources historiques des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. indiquent qu'il fut inhumé juste au-devant la porte du chœur (fig. 4). Divers indices issus des premières analyses (datation chronostratigraphique et radiocarbone ; sexe ; âge au décès ; analyses isotopiques sur la mobilité) semblent indiquer qu'une des inhumations retrouvées pourrait correspondre à la dépouille du duc. Toutefois, des analyses complémentaires visant à formellement l'identifier (notamment paléo-génétiques) sont encore en cours.

Au final, outre la découverte potentielle du tombeau de Sforza, les résultats de ces opérations permettent désormais de proposer une nouvelle synthèse des connaissances sur la collégiale du château de Loches, qui s'inscrit dans la continuité du programme de fouilles mené sur le site par le service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire depuis une dizaine d'années.

**Pierre Papin**



Fig. 4 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza photographie de la sépulture F616 (à gauche), et de la partie supérieure de F617 dégagée en 2020 (à droite), présumée être celle de Ludovic Sforza.  
(Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

## MONTLOUIS-SUR-LOIRE

### Les Hauts de Montlouis

Le diagnostic archéologique relatif au projet de création d'une ZAC au lieu-dit les Hauts de Montlouis, Bodets, Grangette se situe sur les hauteurs du bourg le long de l'actuelle rue de la Frelonnerie sur la commune de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire). La surface de l'emprise du projet soumise à prescription est 12 000 m<sup>2</sup>. Au total, 7 790 m<sup>2</sup> ont fait l'objet d'ouverture mécanique. Les 6 ouvertures en tranchées et les extensions représentent une surface de 972 m<sup>2</sup>, soit 8,10 % de la surface totale et 12,48 % de la surface réelle accessible. Cette intervention a permis la découverte d'un site épipaléolithique. Il est caractérisé par une concentration d'assemblage lithique homogène et complété par un élément structurant (vestiges d'un foyer). Les spécificités technologiques et typologiques du mobilier lithique permettent de propo-

ser de dater l'occupation du Laborien ancien (pointe de Malaunay). L'homogénéité et le bon état de conservation des pièces lithiques non chauffées sont à souligner pour ce contexte sableux dans la région Centre-Val de Loire. L'étude du mobilier permet également de poser l'hypothèse d'un campement aux activités diversifiées plutôt que d'une brève halte technique.

Deux excavations mises au jour sur l'emprise sont à rapprocher d'observations déjà réalisées sous formes d'indices de site et de structures protohistoriques sur les parcelles adjacentes. Le mobilier recueilli sur ce diagnostic ne permet toutefois pas d'associer ces vestiges à une occupation en particulier située en périphérie.

**Marc Gransar**

## SAINT-CYR-SUR-LOIRE

### 2,4 rue Léandre-Pourcelot

Le diagnostic réalisé à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), au 2-4, rue Léandre-Pourcelot, en janvier 2020 a été mené dans le cadre du projet d'aménagement d'un centre médico-éducatif par l'association « Les Elfes ». L'emprise du projet, d'une superficie de 1,38 ha, se trouve au nord de la commune, en rebord de plateau. Le substrat est constitué de limons de plateau conservés sur une épaisseur de près de 1,5 m. Quelques artefacts en silex et des tessons de facture protohistorique ont été découverts en position résiduelle dans des creusements du Moyen Âge. Leurs caractéristiques ne permettent pas de préciser leur attribution chronologique.

Au centre de l'emprise, un enclos curviligne de près de 1700 m<sup>2</sup> a été mis en évidence. Les fossés, larges de 1,6 m et conservés sur 0,65 m de profondeur n'ont livré que de rares indices (TCA, ardoise et tessons). Au centre de l'enclos, on observe une concentration importante de structures, dont un alignement (ensemble 1) d'au moins six poteaux de grand module (0,90 m), qui sont brûlés. Disposés avec un écartement régulier de 1,8 m, ils signalent la présence d'une construction d'au moins 14 m de longueur et de 70 m<sup>2</sup> au sol. Un prélèvement de charbon a été réalisé dans le négatif de l'un de ces poteaux. La datation radiocarbone offre une probabilité très importante (94,9 %) autour des années 1034-1169. A l'extérieur, d'autres aménagements portent la superficie de cette occupation à au moins 3 000 m<sup>2</sup>. On remarque notamment la présence de deux autres concentrations de poteaux (ensembles 2 et 3), de plus petites dimensions que le premier. Les datations réalisées sur ces deux ensembles, mais également dans le comblement du fossé de l'enclos sont très homogènes par rapport à la première (comprises entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s). Plusieurs indices permettent enfin d'envisager la présence d'un chemin rectiligne, matérialisé par un fossé et une haie vive, menant à cet enclos.

La configuration de cet établissement (enclos curviligne, grande construction centrale) fait écho à quelques rares éléments de comparaison dans le département d'Indre-et-Loire, qui sont tous interprétés comme des habitats élitaires.

**Jean-Marie Laruez**

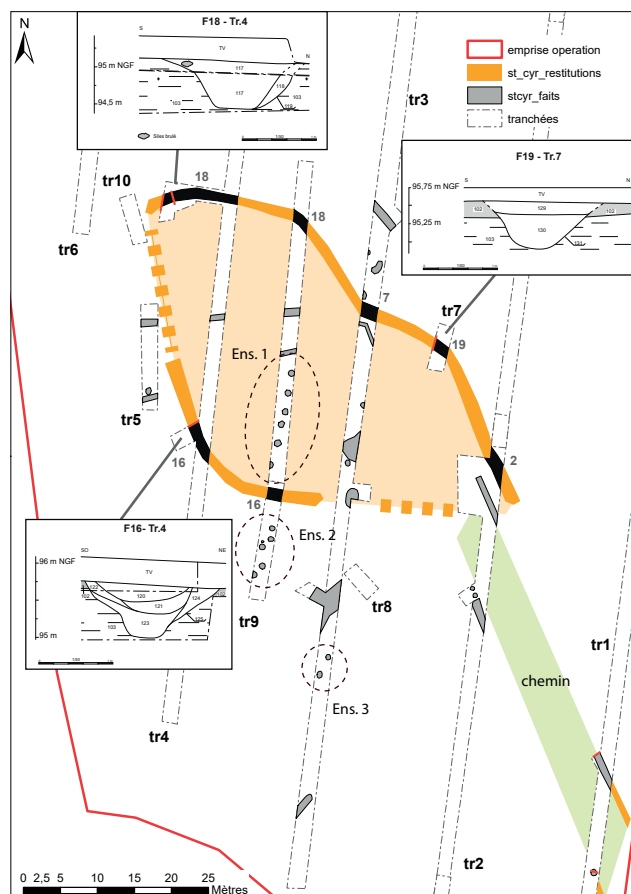


Fig 1 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) rue Léandre-Pourcelot : plan des vestiges (Jean-Marie Laruez, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

## SAINT-CYR-SUR-LOIRE ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie tranche 3 phase 2

Plusieurs phases de diagnostics ont été prescrites dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire en Indre-et-Loire (Marteaux 2014, Fabien et. al. 2017, Lusson et. al. 2019). La seconde tranche de cette phase 3 est éclatée en 5 zones pour un total de 43 980 m<sup>2</sup> (fig. 1). Ce diagnostic se situe sur le plateau du nord de Tours sur un replat, aux environs de 95 m NGF. Deux séquences de limons des plateaux (LP) sont attestées dans ce secteur et présentent un intérêt particulier pour le Paléolithique. Des sondages profonds régulièrement répartis ont donc été pratiqués en plus des tranchées continues classiques.

Ce nouveau diagnostic dans la ZAC de la Ménardière-Lande-Pinauderie vient confirmer la fréquentation de la zone sur une longue fourchette chronologique.

Les indices du Paléolithique moyen sont présents en secteur 3 avec 4 pièces lithiques et font écho au site de l'extension de la clinique de l'Alliance localisé 450 m plus au nord. Mais aucun niveau d'occupation n'est actuellement mis en évidence malgré la mise en œuvre d'un maillage de sondages profonds resserré en secteur 3.

Des éléments lithiques tenus du Néolithique/Protohistoire indéterminée sont attestés, mais aucun creusement ne peut y être rattaché.

La poursuite des investigations en secteur 1 à l'ouest a permis de circonscrire l'occupation du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. décelée en tranche 1 de la phase 3 en 2019 (fig.2). Il s'agit d'une exploitation agropastorale classique pour notre zone d'étude sous la forme de petits bâtiments sur



Fig. 1 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) ZAC de la Ménardière-Lande-Pinauderie : plan masse du diagnostic archéologique. (Léa Roubaud, Inrap)

poteaux plantés et quelques fosses répartis sur environ 2 ha.

En secteur 2, la bande de 20 m restant à explorer a été l'occasion de mieux comprendre les découvertes réalisées en 2014 au nord avec la suite de l'enclos fossoyé de 1,4 ha et les quelques aménagements internes associés pour la fin du II<sup>e</sup> av. J.-C. et le tout I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le matériel ou les structures archéologiques (fossés et bâtiments sur poteaux) rencontrés ne mettent en évidence aucune spécificité et l'exploitation agropastorale devait primer pour cet établissement. L'ensemble des éléments mis au jour suggère un domaine classique et comparable aux occupations déjà connues sur le plateau nord de l'agglomération tourangelle.

Enfin, pour la période gallo-romaine une fréquentation de la zone est reconnue sans caractérisation possible (une vaste fosse ou cave). De nombreux faits demeurent non datés à l'échelle de l'ensemble de la ZAC et participent

très certainement de ces occupations du Néolithique à la période gallo-romaine.

**Dorothée Lusson**

Fabien et al. 2017 : FABIEN L. dir., DJEMMALI N., GARDÈRE P., LANDREAU C., MILLET S., POITEVIN G., *Centre-Val-de-Loire, Indre-et-Loire. Création d'une ZAC. Saint-Cyr-sur-Loire, lieux-dits « Ménardièrre », « Lande » et « Pinauderie »* : rapport final d'opération de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Lusson et al. 2019 : LUSSON D. dir., DI NAPOLI F., GARDÈRE P., PRADAT B., POITEVIN G., *Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie, phase 3, tranche 1, Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire* : rapport final d'opération de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Marteaux 2014 : MARTEAUX F., *Saint-Cyr-sur-Loire ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie, phase 1. 37214071 OP* : rapport de diagnostic archéologique, Tours : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire.

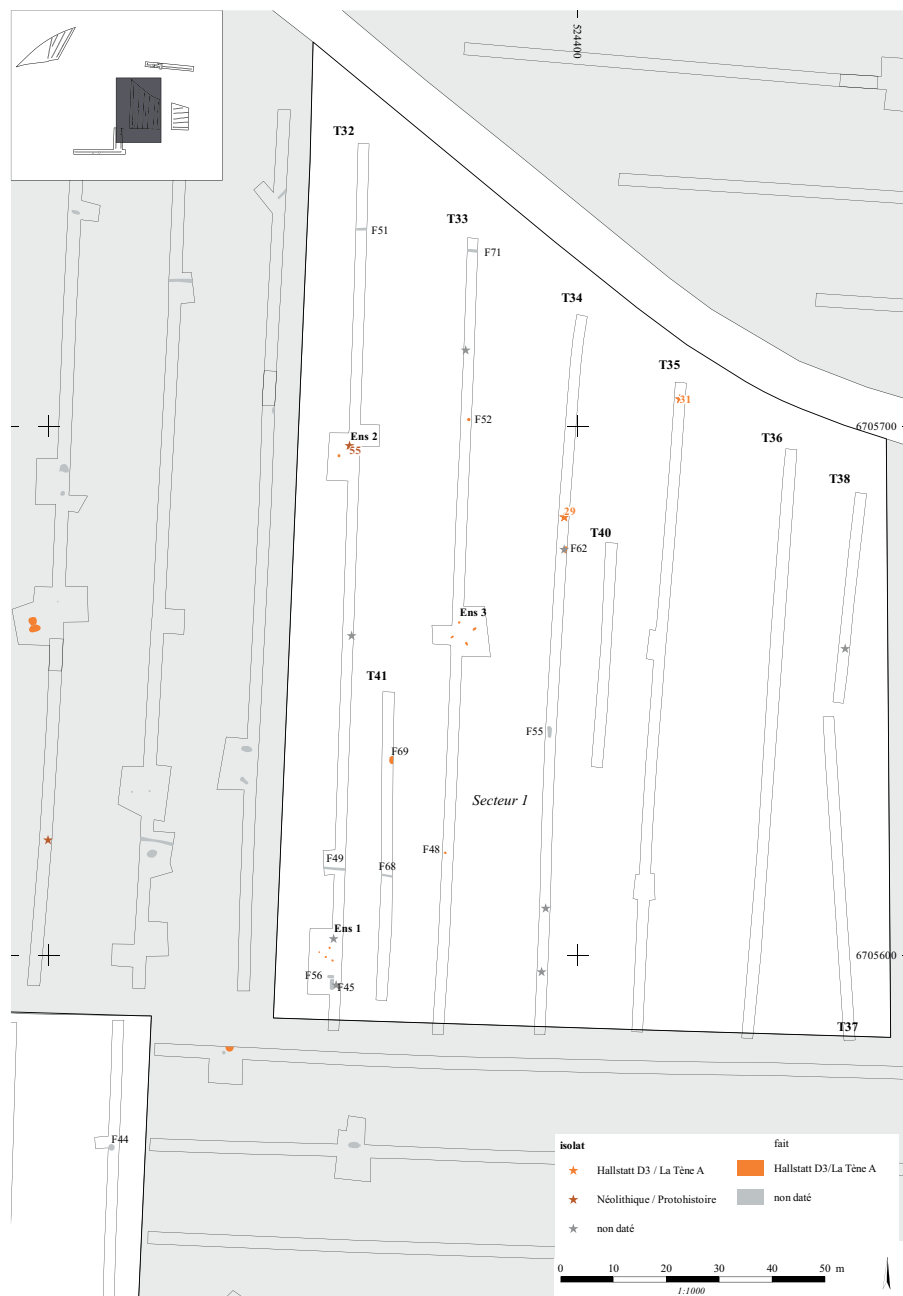


Fig. 2 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) ZAC de la Ménardièrre-Lande-Pinauderie : l'occupation de la Période 3 : V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Léa Roubaud, Inrap)

Lors des diagnostics réalisés le long de l'autoroute A10, sur le tronçon 6 à Saint-Épain, un site Haut-Empire a été identifié au nord de l'aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine. La fouille de l'élargissement A10 à Saint-Épain a débuté le 26 mai pour s'achever le 28 août 2020.

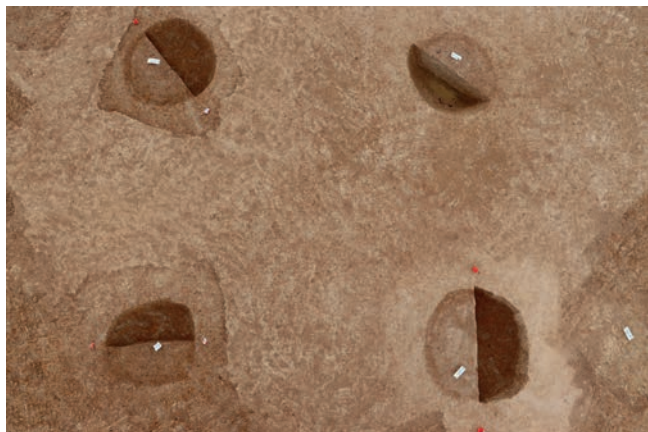


Fig 1 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : vue en plan d'un grenier dans la zone centrale du site. (Denis Godignon, Inrap)

Après décapage complet, 252 faits ont été enregistrés. La découverte d'un puits et d'un ensemble de fosses artisanales de grandes dimensions ainsi que d'une zone de concentration de trous de poteau est venue enrichir les données attendues après le diagnostic. Une occupation structurée par des fossés parcellaires a été mise au jour. La nature de certains vestiges et les datations radiocarbone ont permis de mettre en évidence une occupation beaucoup plus longue que supposée au vu des premiers éléments fournis par le diagnostic.

L'occupation humaine semble se concentrer sur le replat de la pente inscrite dans la zone centrale de l'emprise. Elle est principalement du Haut-Empire. Le site antique n'a pas été appréhendé dans sa totalité, il semble déborder des limites d'emprise à l'est comme à l'ouest. Cette occupation est riche en vestiges malgré l'état d'arase-



Fig 2 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : vue de détail d'une partie de l'ensemble artisanal, les fosses F95 et F96 communiquant par le canal F202. (Jérôme Tricoire, Inrap)

ment des structures. Des vestiges d'activités diverses, composés de multiples éléments, sont répartis dans des espaces structurés par un système fossoyé.

Même si ces fossés participent en partie au système de drainage, ils semblent surtout utilisés comme marqueurs séparant des espaces. En effet, le tracé des fossés conditionne l'implantation des autres structures présentes sur le site.

Au sud des fossés, la partie basse et inondable est peu investie par l'occupation humaine.

En partie centrale, sur le replat du terrain, les fossés enclosent un espace complexe. Des activités artisanales variées et des aires de stockage se répartissent autour d'un espace vide : greniers, fosses, vestiges du travail du fer avec activité de martelage et, à proximité du puits, un ensemble artisanal dévolu à la tannerie ou la foulonnerie.

Au nord des fossés, l'espace se divise en deux zones dont les fonctions sont différenciées : à l'ouest, sur environ 120 m<sup>2</sup> une forte densité de trous de poteaux a été localisée. Ce nuage de poteaux signale une zone bâtie. À l'est, ont été mis au jour des fosses (cellier, fosse à fumure, mare) et quelques trous de poteaux.

**Sandrine Bartholome**



Fig 3 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : vue de détail d'un aménagement latéral de la fosse à fumure F15. (Jérôme Tricoire, Inrap)

## TOURS

### 203 rue des Douets

Le terrain exploré au 203 rue des Douets, dans l'emprise de l'Institut Médico-Educatif Saint-Martin des Douets à Tours, (Indre-et-Loire) préalablement à la construction d'immeubles à vocation résidentielle, a livré quelques indices d'une fréquentation ancienne du secteur illustrée par trois petits creusements regroupés dans une même

tranchée dont l'attribution chrono culturelle reste mal définie entre le Néolithique et la Protohistoire. Ces indices viennent s'ajouter aux nombreuses découvertes faites sur le Plateau de Tours nord.

Anne-Marie Jouquand

Âge du Fer

Moyen Âge

## VEIGNÉ

### Vaugourdon, A10 Tronçon 1

Gallo-romain

La fouille de Veigné, Vaugourdon, fait suite au diagnostic archéologique réalisé par Dorothée Lusson en 2018. À l'issue de la fouille, trois principales périodes chronologiques ont pu être individualisées : La Tène finale, l'Antiquité et le haut Moyen Âge/Moyen Âge central.

Si quelques indices sporadiques et ténus de la Protohistoire ancienne ont bien été mis en évidence sur la fouille, il faut attendre la période de La Tène finale pour que le site commence à se structurer sous la forme d'un habitat enclos fossoyé. Celui-ci n'est plus matérialisé que par deux fossés formant un angle droit enserrant les probables vestiges d'un petit bâtiment ; le reste de cette occupation, c'est-à-dire sans doute sa majeure partie, se développe en dehors de l'emprise explorée.

L'occupation du site reprend (*continuum* ?) sous la forme très structurée d'une *villa* antique construite à la fin du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ou au début du siècle suivant, perçue dans la presque totalité de son emprise. La *pars urbana* est délimitée par un enclos maçonné enserrant la résidence principale et une dépendance abritant un balnéaire. La *pars rustica* se développe à l'est ; elle est caractérisée par quatre autres bâtiments maçonnés. Parmi ceux-ci, le bâtiment 2, dont la fonction est liée à l'activité vinicole, a fait l'objet de toutes les attentions. En effet, l'édifice est muni d'une cuve étanche à fosse de vidange, sans doute associée à un fouloir. Aucune trace de pressoir à raisin n'a été mise en évidence dans le reste du bâtiment qui pouvait alors être destiné au stockage du vin (chais) dans des foudres, certainement en bois, et dont il ne subsisterait aucune trace.

Quelques vestiges mobiliers et immobiliers montrent que l'occupation perdure au Bas-Empire/Antiquité tardive. Il n'a pas été possible de caractériser la forme de cet habitat tardif, ni même d'établir précisément l'état des bâtiments maçonnés de l'établissement initial.

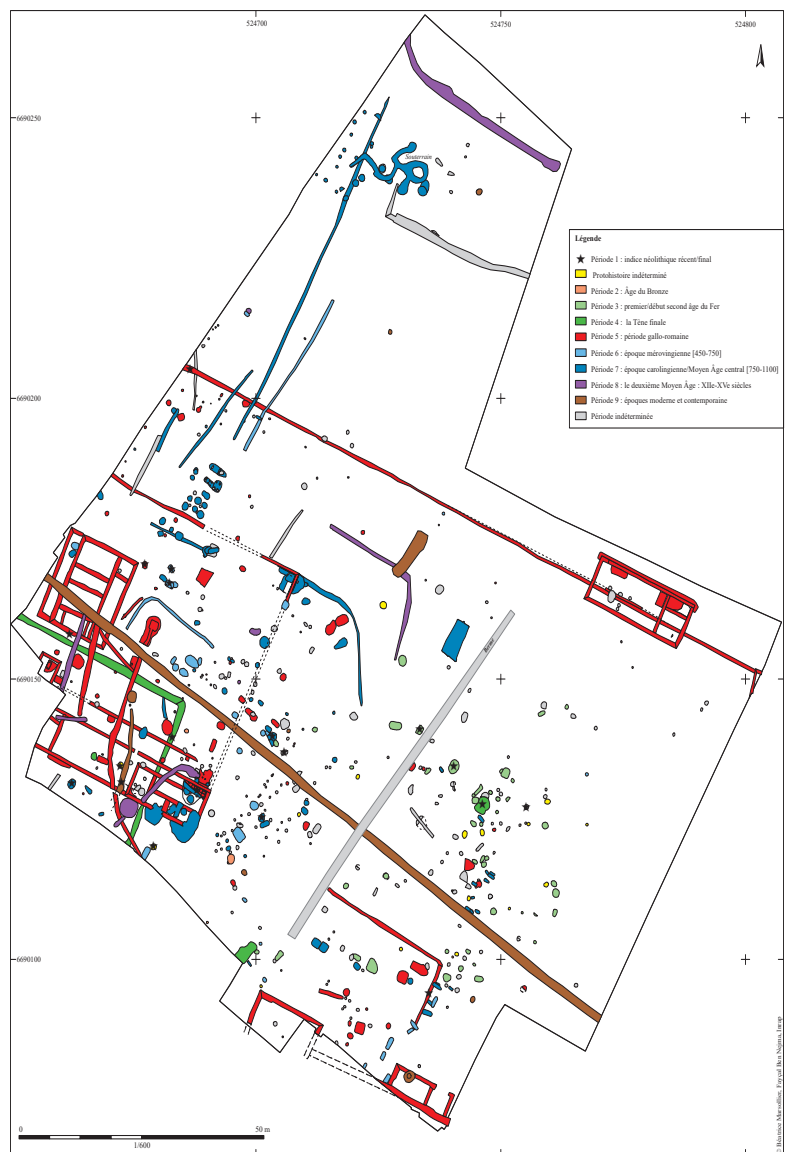


Fig 1 : Veigné (Indre-et-Loire) Vaugourdon, A10 Tronçon 1 : plan phasé (Béatrice Marsollier, Inrap)



Fig 2 : Veigné (Indre-et-Loire) Vaugourdon, A10 Tronçon 1 : vue générale de la cuve étanche F936 située dans le bâtiment 2 de la *pars urbana*. Elle est destinée au stockage des moûts issus du foulage du raisin. Le fouloir était vraisemblablement situé plus haut sur le cliché, juste de l'autre côté du mur. La cuvette située au fond du bassin facilite la récupération et l'extraction des bourbes de décantation du jus (Nord en bas à gauche) (Nicolas Holzem, Inrap).

L'occupation reprend plus densément à l'époque mérovingienne où elle est matérialisée par une trentaine de creusements, mais la forme de cette installation, sans doute assez lâche, n'a pas non plus été clairement saisie.

Il faut attendre la période carolingienne pour que l'organisation spatiale de l'habitat apparaisse à nouveau structurée. En effet, différentes zones à vocations spécifiques ont pu être individualisées pour cette époque et le Moyen Âge central [750-1100] : aire funéraire, batteries de silos, souterrain refuge, bâtiment excavé. Des concentrations de trous de poteau permettent de localiser assez précisément l'emplacement de trois bâtiments, mais ces ensembles de vestiges sont trop diffus pour qu'il soit possible de définir précisément la forme de ces entités architecturales.

Les vestiges archéologiques postérieurs au XII<sup>e</sup> s. sont rares et épars. Au regard des faibles ensembles céramiques fournis au cours du second Moyen Âge, un transfert de l'épicentre de l'occupation en dehors des limites investies est à considérer, peut-être au profit de l'actuel hameau de Vaugourdon.

**Nicolas Fouillet**

Lusson 2019 : LUSSON D., *Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire, Veigné, Section 1, Tronçon 1. Projet d'aménagement en 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Poitiers et Veigné* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.

Néolithique

Âge du Fer

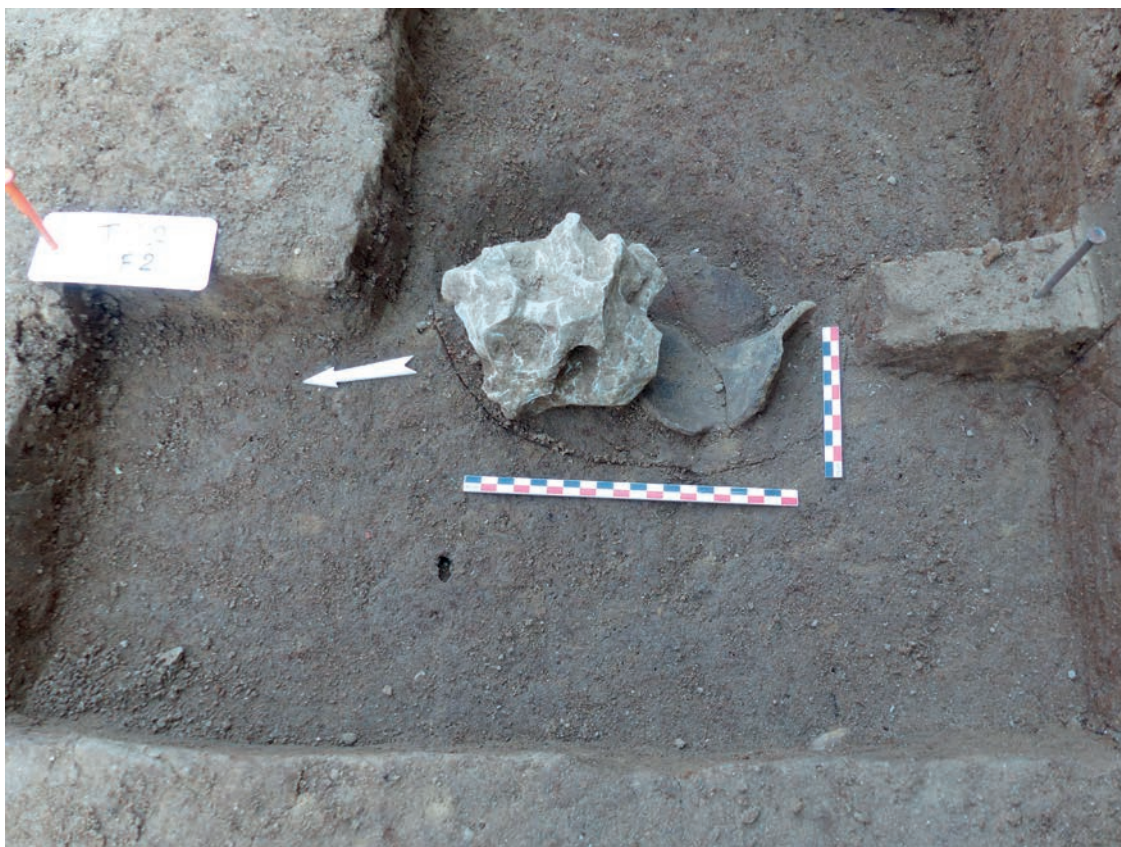
## VOUVRAY La Varenne

Âge du Bronze

Moyen Âge

Située sur la commune de Vouvray, l'emprise explorée se trouve dans la plaine alluviale de la Loire sur la rive droite du fleuve, à environ 500 m à l'est de son cours actuel. Les faciès sédimentaires rencontrés sur le terrain correspondent à des dépôts alluviaux directement rattachés au système ligérien. À l'issue du diagnostic, nous avons exploré 2 443,3 m<sup>2</sup>, soit 10,68 % de l'emprise. Au total, 11 structures archéologiques ont été mises au jour dans six tranchées, mais ce sont surtout les artefacts (céramiques et lithiques) qui nous renseignent sur les occupa-

tions présentes sur l'emprise. Les 20 tranchées ont toutes livré du mobilier lithique et/ou céramique de toutes les périodes. Le mobilier est dans l'ensemble mal conservé et souvent fragmenté et roulé. Au total, 716 fragments de céramique et 312 éléments lithiques ont été recueillis selon une répartition en planimétrie laissant entrevoir des secteurs plus ou moins denses. Des indices du Néolithique final sont présents dans la tranchée 16 en limite d'emprise nord-ouest, soit une quarantaine d'éléments céramiques. Une petite structure F13 (TP probable) datée



Vouvray (Indre-et-Loire) la Varenne : trou de poteaux (F2 tr.2) contenant des restes d'un petit pot à profil arrondi se rapportant au Bronze final III. (Mahaut Digan, Inrap)

par analyse  $^{14}\text{C}$  indique un âge entre 2699–2565 cal BC (68 % Beta 574998) permettant un rattachement au Néolithique final. Des indices du Bronze ancien sont présents dans la tranchée 11 située au sud-ouest de l'emprise. C'est l'époque qui est la mieux représentée en termes de vestiges céramiques avec 125 tessons identifiés dans cette tranchée (base US 1004). Le mobilier lithique trouvé dans cette tranchée dans les mêmes niveaux se rattacherait également à cette occupation. Bien qu'il n'y ait pas de structure conservée, l'ensemble de ces indices laisse entrevoir un horizon anthropisé. Des indices du Bronze final sont présents essentiellement dans la tranchée 2 et sont documentés par une structure F2 (enfouie entre 1,50 et 1,80 m de profondeur dans l'US4) rattachée au Bronze final III. Des indices relatifs à une occupation datant de la fin du premier âge du Fer et du début du second âge du Fer sont présents dans les tranchées 2 et 14 (entre 1,4 et 1,70 m de profondeur). Dans la tranchée 2, une petite fosse charbonneuse F4 datée par analyse  $^{14}\text{C}$  indique un âge entre 592-408 cal BC (61 % Beta 574997) permettant un rattachement au début de La Tène ancienne. Le second âge du Fer est représenté par des éléments céramiques provenant de plusieurs tranchées (71 éléments), mais il n'y a aucune structure avérée pour cette

période. De même que pour la période gallo-romaine, des tessons de céramique ont été trouvés sur l'ensemble de l'emprise dans l'US supérieure 1003 (entre 0,80 et 1,20 m) sans structures avérées. La période médiévale est représentée essentiellement par quelques indices (céramiques en position secondaire) du haut Moyen Âge (période mérovingienne) provenant des US supérieures. Enfin, cette chronologie se termine par quelques rares indices modernes à contemporains. Bien que l'ensemble des vestiges archéologiques soit présent à l'état résiduel, ceux-ci témoignent de la fréquentation de groupes humains sur la rive droite de la Loire à différentes périodes du Néolithique final jusqu'à la période contemporaine. Ces indices d'occupation contribuent à documenter la présence des sociétés humaines dans le Val de Loire tourangeau où les informations restent encore très lacunaires dans ce secteur en aval de la ville de Tours. Les données géomorphologiques et paléoenvironnementales traitées contribuent à alimenter les questions de dynamique du paysage et d'occupation humaine dans ces contextes.

**Mahaut Digan**